



Rapport annuel

2014



Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Activités juridiques et scientifiques | 3 |
| I. Avis de droit | 7 |
| II. Restructurations transfrontalières d'entreprises (transferts de sièges et autres) | 12 |
| III. Manifestations scientifiques | 13 |
| IV. Publications | 19 |
| V. Collaborations | 20 |
| VI. Boursiers..... | 21 |
| VII. Activités scientifiques des collaborateurs..... | 22 |
| | |
| Activités de la bibliothèque | 29 |
| I. Services des acquisitions et des ressources continues | 33 |
| II. Catalogage et développement des collections | 34 |
| III. Numérisation..... | 36 |
| IV. Coordination locale des Institutions fédérales (IF) | 37 |
| V. Gestion de la bibliothèque de l'Office fédéral de la justice..... | 38 |
| VI. Services au public..... | 39 |
| | |
| Organisation & Finances | 43 |
| I. Collaborateurs au 31.12.2014..... | 45 |
| II. Conseil et Comité de l'Institut..... | 46 |
| III. Conseil scientifique | 47 |
| IV. Ressources humaines..... | 48 |
| V. Finances..... | 50 |
| VI. Logistique et sécurité | 54 |
| VII. Informatique | 55 |
| VIII. Salles de conférences..... | 55 |
| IX. Visibilité..... | 55 |
| | |
| AiSDC | 57 |



Activités juridiques et scientifiques



Introduction

Trois thématiques différentes ont marqué les activités scientifiques de l'Institut suisse de droit comparé en 2014 : le droit et les langues, les entreprises et les droits de l'homme, ainsi que l'enlèvement international d'enfants. Cela s'est traduit en particulier (mais pas exclusivement) par trois faits marquants : la participation et le soutien au Congrès de l'Académie internationale de droit comparé à Vienne, notamment par l'organisation d'une session spéciale sur le droit et les langues, la rédaction d'une étude comparative concernant l'enlèvement international d'enfants au profit du Parlement européen, et l'organisation d'une journée de droit international privé dédiée à la dimension internationale privatiste des Principes Directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Dans chacun de ces projets, plusieurs collaborateurs et collaboratrices scientifiques de l'Institut ont été impliqués d'une manière très active. Les trois thématiques ont ainsi permis et contribué à un échange interne et international sur ces sujets d'actualité.

Parallèlement à ces thématiques, les tâches courantes de l'Institut, notamment le travail sur des avis de droit, a constitué la grande partie des activités. À cet égard, l'année 2014 a montré un recul des demandes comparativement à l'année antérieure, ce qui nous rappelle le caractère quelque peu aléatoire du nombre des demandes. Le taux de confirmation a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, mais reste entre 40 et 50%. Il y a lieu d'indiquer que, à part des études pour les différents offices de la Confédération, c'est notamment l'étude au profit du Parlement européen qui a mobilisé beaucoup de forces de travail. Ainsi, la baisse au niveau du nombre des demandes ne s'est pas traduite par une baisse dans la charge de travail.

Du côté des activités plus visibles pour le public juridique en Suisse, l'Institut a d'une part pu redémarrer l'édition des ouvrages dans sa série des publications par 4 volumes publiés. D'autre part, l'Institut a misé sur la coopération. Ainsi, des événements ont été co-organisés avec six facultés de droit suisses : l'Université de Neuchâtel (pour une soirée olympique), l'Université de Fribourg (pour les journées turco-suissees qui ont eu lieu à Istanbul), les universités de Berne et de Lucerne (pour un colloque sur la Convention de Lugano), l'Université de Genève (pour un colloque sur la culture et le droit international privé en l'hommage du Professeur Tito Ballarino) et l'Université de Lausanne. En raison des liens géographiques et personnels, les événements co-organisés avec l'Université de Lausanne ont été particulièrement nombreux, avec notamment un colloque sur le droit indien (qui était une première en Suisse) et un colloque organisé conjointement avec la Faculté de droit, la Faculté des sciences sociales ainsi que l'Association de la philosophie du droit et des sciences sociales sur la crise environnementale. Enfin, l'Institut a également développé ses activités au profit des doctorants, en maintenant l'offre d'une journée de formation dans le cadre du programme doctoral en droit de la Conférence Universitaire de la Suisse orientale, mais en participant également à un réseau de formation doctorale transnationale coordonné par l'Université de Lucerne. De par ces collaborations, l'Institut accomplit sa tâche de promotion et de coordination des études dans les hautes écoles suisses, prévue par la Loi sur l'Institut suisse de droit comparé.

Enfin, plusieurs jalons ont été posés pour 2015. Le plus important est sans doute la décision du Conseil de l'Institut d'entreprendre une étude au profit du Conseil de l'Europe dans le domaine de la liberté d'expression et d'internet - une étude qui couvrira tous les pays membres du Conseil de l'Europe et va nous occuper une bonne partie de l'année 2015. D'autres découlent des activités de 2014, puisqu'il va s'agir de mettre en valeur auprès du Parlement et en Suisse l'étude sur l'enlèvement international des enfants et de publier les travaux effectués dans le domaine des entreprises et les droits de l'Homme ainsi que de développer éventuellement un projet de recherche en coopération avec d'autres partenaires.

Lukas Heckendorn Urscheler
Vice-directeur

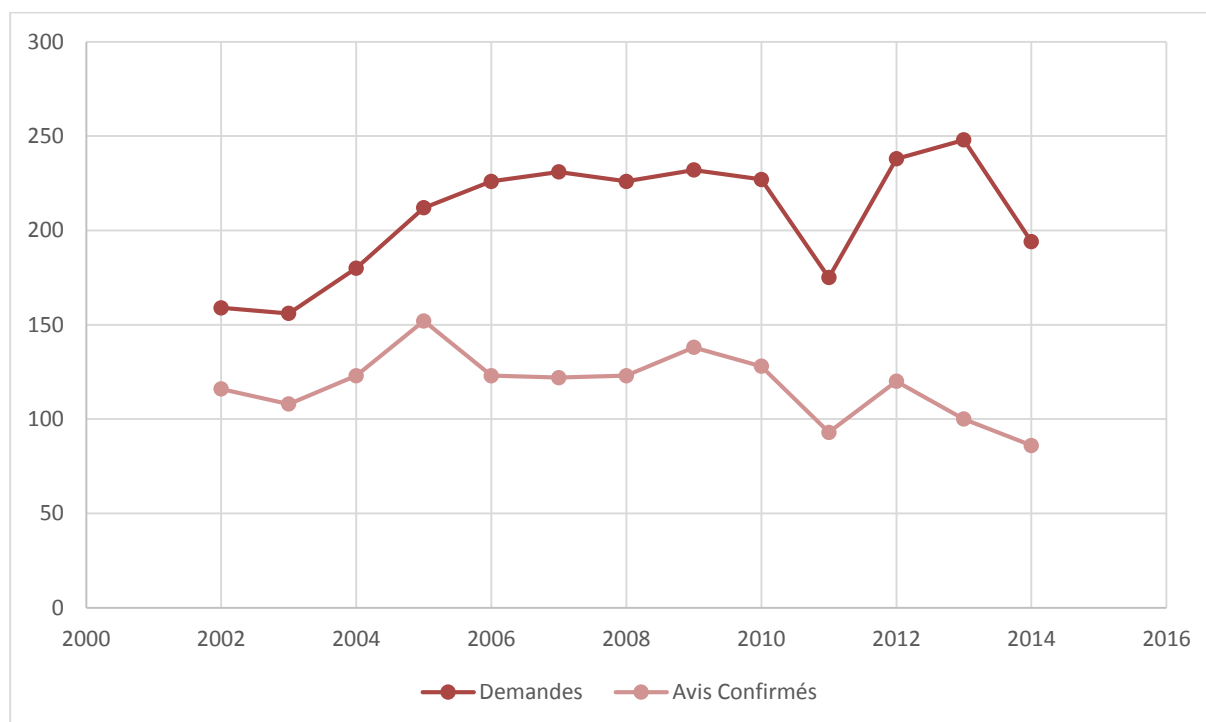


I. Avis de droit

Au 1^{er} mars 2015, sur les 194 demandes d'avis de droit effectuées en 2014, 89 ont été confirmées, soit 46%. 86 avis ont été délivrés sur l'année 2014. Si le nombre des demandes et des avis a subi une baisse en 2014 dont les raisons sont difficiles à établir, la charge de travail n'a pas diminué pour autant. Ainsi, le travail a notamment été marqué par l'étude au profit du Parlement européen concernant l'enlèvement international d'enfants.

Sur les 194 demandes, 77 concernaient des demandes de transferts de sièges qui seront traitées sous le point II.

Evolution des demandes et des confirmations depuis 2002



Pour mémoire :

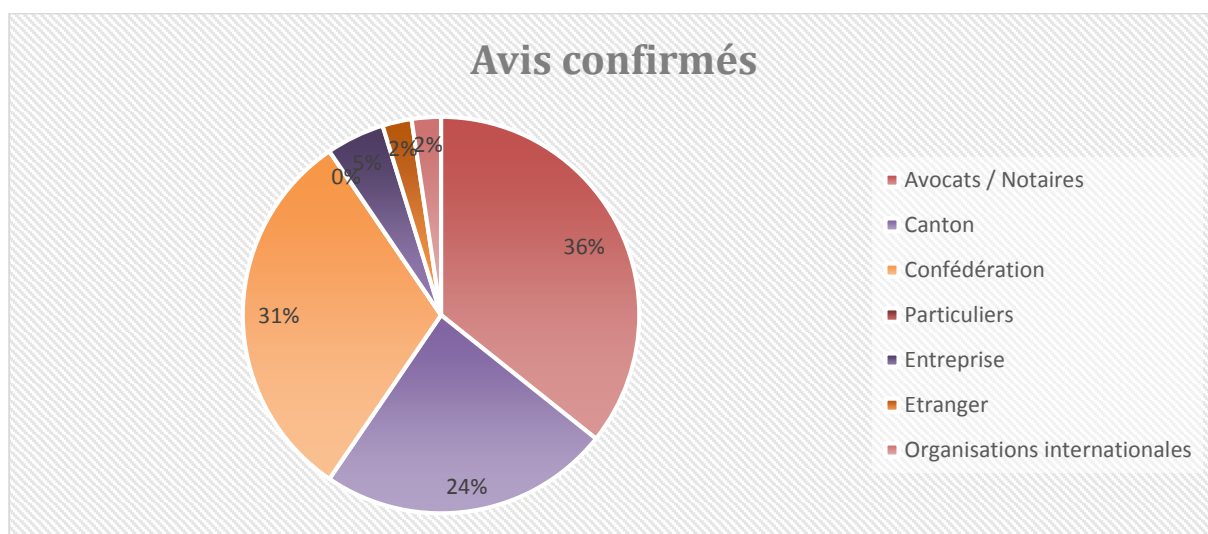
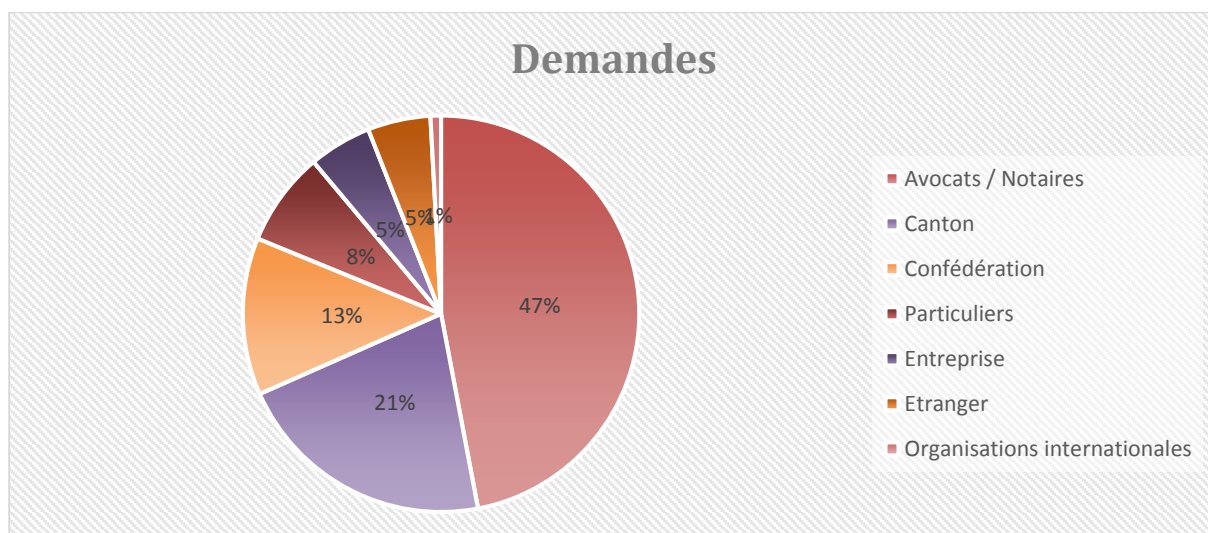
| Année | Demandes | Avis Confirmés | Année | Demandes | Avis Confirmés |
|-------|----------|----------------|-------|----------|----------------|
| 2002 | 159 | 116 | 2008 | 226 | 123 |
| 2003 | 156 | 108 | 2009 | 232 | 138 |
| 2004 | 180 | 123 | 2010 | 227 | 128 |
| 2005 | 212 | 152 | 2011 | 175 | 93 |
| 2006 | 226 | 123 | 2012 | 238 | 120 |
| 2007 | 231 | 122 | 2013 | 248 | 100 |

1. Les clients

La moitié des demandes professionnelles viennent d'avocats ou de notaires bien que seulement 27% d'entre eux confirment leur mandat.

Quasiment toutes les demandes émanant de la Confédération sont confirmées avec un taux de 87%. Les particuliers ne confirment que très rarement, surtout à cause du coût d'un avis de droit.

| Clients | Demandes | Avis Confirmés | Taux de confirmation |
|-------------------------------|----------|----------------|----------------------|
| Confédération | 15 | 13 | 87% |
| Entreprise | 6 | 2 | 33% |
| Etranger | 6 | 1 | 25% |
| Organisations internationales | 1 | 1 | 100% |
| Canton | 25 | 9 | 36% |
| Particuliers | 9 | 0 | 0% |
| Avocats / Notaires | 55 | 15 | 27% |

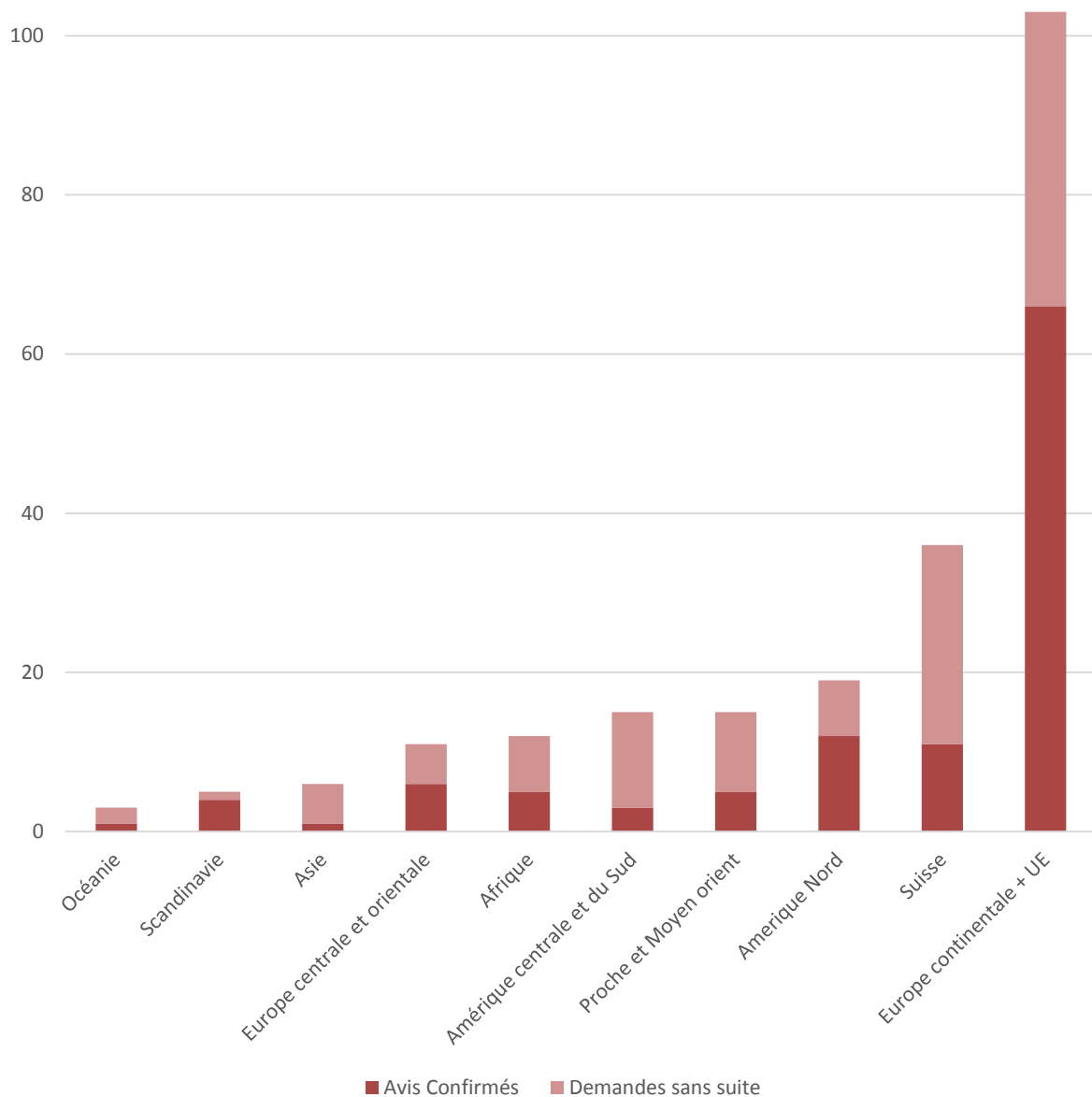


2. La diversité géographique

Les 10 pays les plus concernés par les demandes d'avis sont la Suisse, la France, l'Italie, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, le Royaume-Uni, la Belgique et les Pays-Bas.

Dans les avis confirmés, les 10 pays les plus concernés diffèrent très légèrement : la France, la Suisse, les États-Unis, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Belgique, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

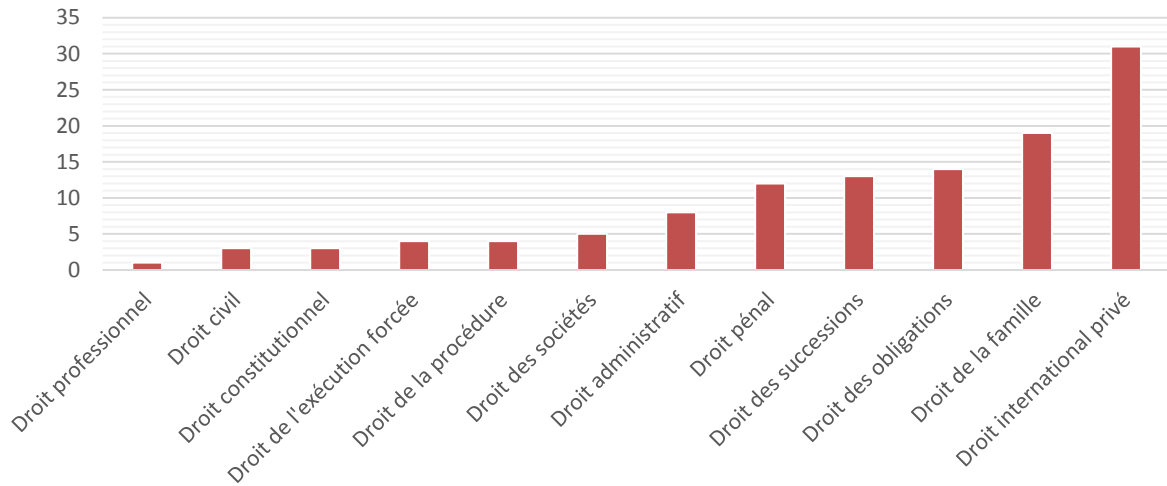
Dans les demandes les plus « exotiques », peuvent être cités Antigua-et-Barbuda ou l'Île de Man.



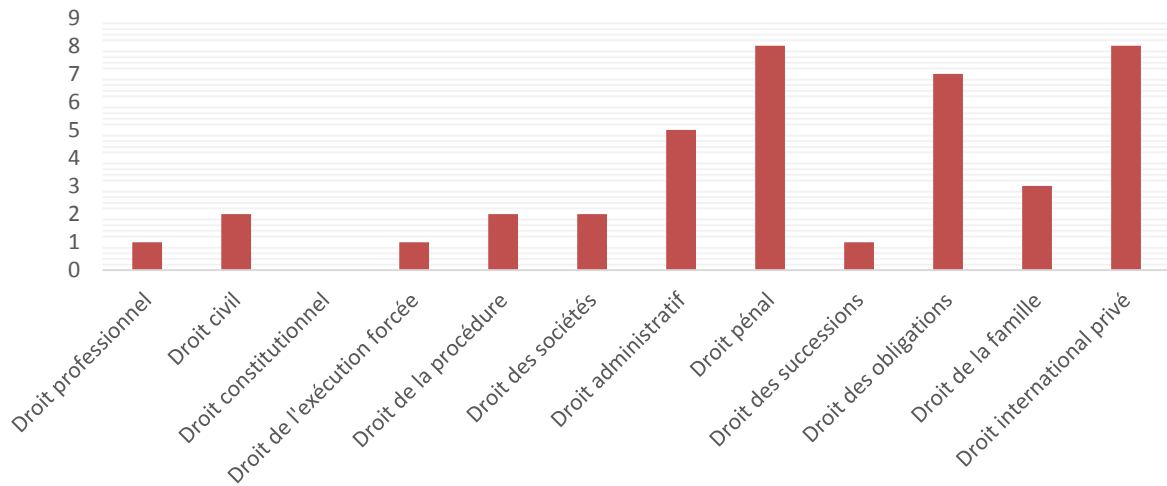
3. Les domaines de droit

Le droit international privé reste toujours en tête des avis traités, suivi par le droit de la famille, le droit des obligations et le droit des successions.

Demandes



Avis confirmés



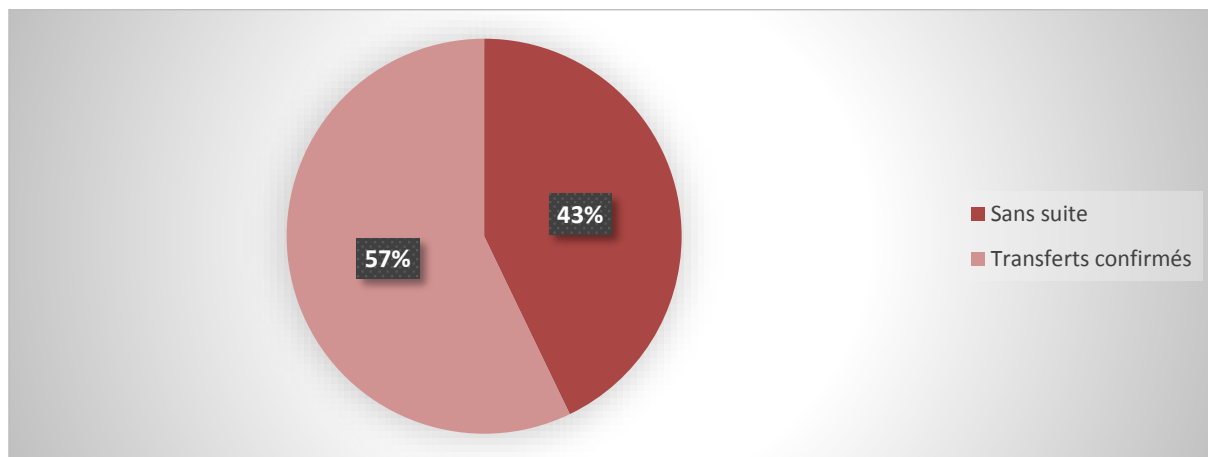
* droit civil : (autres : droits réels, droit des personnes)

4. Grandes études comparatives demandées en 2014

- Gutachten zum Recht des Untergrundes (Raumplanung und Sachenrecht) (*Deutschland, Frankreich*)
- Gutachten zu öffentlich-rechtlichen Vorkaufsrechten von Gebietskörperschaften an Baugrundstücken (*Deutschland, Frankreich, Italien, Österreich*)
- Étude comparée en matière de transparence de l'administration publique (*Allemagne, Suède, France, Canada, États-Unis*)
- Gutachten über den Preisvergleich und Rabattvorschriften (*Deutschland, Österreich, Frankreich, Italien, Belgien, Norwegen, Schweden, Polen, Australien, Canada, Süd Korea Vereinigte Staaten, im vereinigten Königreich und in der Europäischen Union*)
- Vergleichende Studie zum Recht der Mietpreisfindung und den Informationspflichten des Vermieters zum Mietpreis (z.B. Bekanntgabe des vorherigen Mietzinses) (*Österreich, Deutschland, Frankreich, Italien*)
- Legal Opinion on Legislation against Racism, Anti-Semitism and Denial of the Holocaust (*Argentina, Armenia, Australia, Austria, Belgium, Bulgaria, Canada, Croatia, Cyprus, Czech Republic, Denmark, Estonia, Finland, France, Germany, Greece, Hungary, Ireland, Israel, Italy, Latvia, Lithuania, Luxembourg, the Netherlands, Norway, Poland, Portugal, Romania, Russian Federation, Serbia, Slovakia, Slovenia, Spain, Sweden, Switzerland, the former Yugoslav Republic of Macedonia, Turkey, Ukraine, United Kingdom and the United States*)
- Vergleichende Studie der Regelung des Geldspielwesens (*Belgien, Deutschland, Dänemark, Frankreich, Italien, Liechtenstein, Norwegen, Österreich und dem Vereinigten Königreich*)
- Avis sur la lutte contre le bruit dans le droit de l'aménagement du territoire (*Allemagne, France, Autriche, Italie, Pays-Bas*)
- Gutachten über Ansprüche auf sozialversicherungs- oder staatliche Leistungen bei Erkrankung infolge Asbestexposition (*Deutschland, Österreich, Italien, Frankreich, Spanien, Niederlande, England, Schweden*)
- Gutachten über Lichtimmissionen (*Europäische Union, Deutschland, Frankreich, Italien, Österreich, Niederlande, Belgien, Luxemburg, England, Slowenien, Tschechien*)

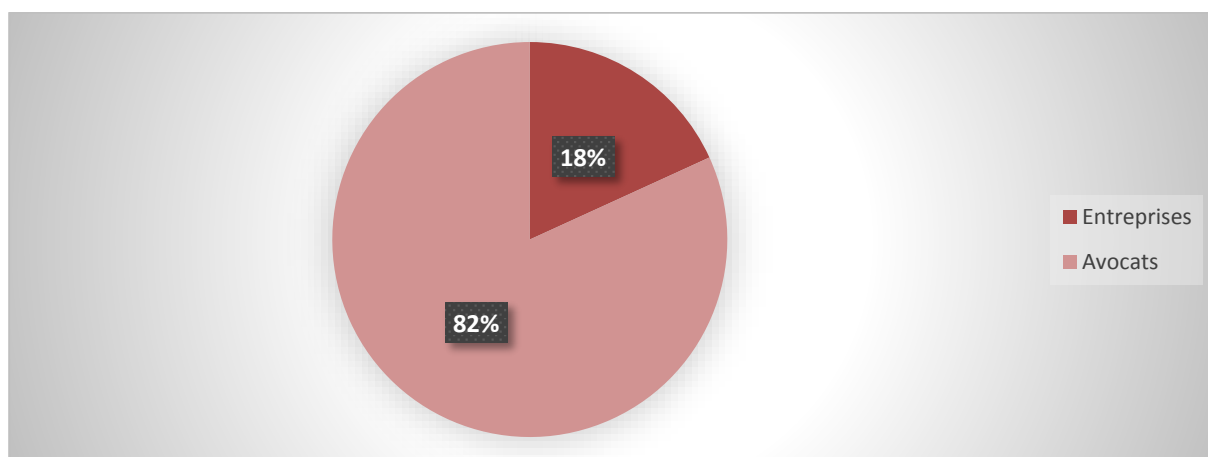
II. Restructurations transfrontalières d'entreprises (transferts de sièges et autres)

77 demandes concernant des restructurations d'entreprises ont été effectuées pour l'année 2014, 44 d'entre elles ont été confirmées.



1. Les clients

La clientèle pour ces avis se compose à 82% d'avocats, faisant la demande pour des entreprises qu'ils représentent. Les 18% restant constituent les entreprises elles-mêmes.



2. Nombre de pays concernés

Dans le domaine des restructurations transfrontalières des entreprises, 18% des demandes ont concerné le Luxembourg, 15% l'Italie, 9% le Liechtenstein, et 7% les Iles Vierges Britanniques. Certains états des États-Unis, Guernesey, la France, Chypre et l'Autriche ont également fait l'objet de plusieurs demandes.

III. Manifestations scientifiques

1. Colloques organisés à l'Institut

17 mars 2014 : Swiss Indian Legal Forum

Organisé par l'Université de Lausanne et le CEDIDAC, l'Institut a accueilli le "Swiss Indian Legal Forum" qui se déroulait cette année à Lausanne sur le thème « Challenges and opportunities in the Indian private and public sectors ».

La journée a couvert de nombreux thèmes illustrant la situation au sein de l'ordre juridique indien, partant des défis de l'administration de la justice en Inde au droit des femmes en Inde, en passant par l'interaction entre la religion et le droit, des sujets de la réglementation des investissements étrangers, de la propriété intellectuelle en Inde ou encore l'accès à l'éducation.

Intervenants par ordre de passage :

Prof. Bettina Kahil (Université de Lausanne) ; Prof. Edgar Philippin (CEDIDAC) ; Prof. Christina Schmid (ISDC) ; Kaviraj Singh (Indian National Bar Association) ; Ram Jethmalani (Advocate) ; Mme Lata Krishnamurti (The Ram Jethmalani Law Chamber) ; Dr. Lukas Heckendorn Urscheler (ISDC) ; M. Reiner Denner (International Corporate Tax, KPMG) ; Mr. Lucas von Wattenwyl (Swiss Federal Institute of Intellectual Property) ; M. Jérôme de Meyer (Foundation "Le Solstice") ; Axel Heck, Esq., (Berlin).



5 & 6 juin 2014 : Die Herausforderungen des Europäischen Zivilverfahrensrecht für Lugano- und Drittstaaten

Organisé en partenariat avec les Universités de Berne et de Lucerne, ce colloque de deux jours visait à explorer toute possible répercussion qui entrera en vigueur pour le Règlement Bruxelles Ibis – en janvier 2015 - sur la Convention de Lugano 2007. Le colloque a réuni un grand nombre d'intervenants de renommée grâce à une formule de présentation de contributions très originale et conçue pour privilégier le débat et les échanges de vue. Ces caractéristiques ont garanti une discussion riche et approfondie de différentes implications du changement de régime intracommunautaire pour les États tiers et tout particulièrement pour la Suisse.

Intervenants par ordre de passage :



Prof. Dr. Christina Schmid (ISDC) ; Prof. Dr. Andreas Furrer (Université de Lucerne) ; Prof. Dr. Alexander R. Markus (Université de Berne) ; Prof. Dr. Monique Jametti (Office fédéral de la Justice) ; Prof. Dr. Jan von Hein (Université de Fribourg, Allemagne) ; Dr. Dorothee Schramm (Sidley Austin LLP, Genève) ; Dr. Laurent Killias (Pestalozzi Rechtsanwälte AG) ; Dr. Fritz Blumer (Institut européen, Allemagne) ; Daniele Favalli (Vischer, Zürich) ; Dr. Ilaria Pretelli (ISDC) ; Prof. Dr. Andrea Bonomi (Université de Lausanne) ; Prof. Dr. Ulrich Magnus (Max-Planck-Institut, Allemagne) ;

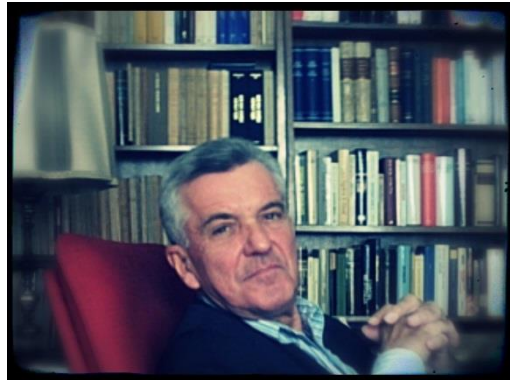
Prof. Dr. Jolanta Kren Kostkiewicz (Université de Berne) ; Dr. Danielle Gauthey (Université de Zürich) ; Prof. Dr. Rodrigo Rodriguez (Université de Berne) ; Dr. Michael Wilderspin (Commission européenne, Belgique) ; Prof. Dr. Christian Kohler (Cour européenne de justice, Luxembourg) ; Prof. Dr. Felix Dasser (Université de Zürich) ; Prof. Dr. Marta Pertegás (Université de Antwerpen, Pays-Bas) ; Karen Vandekerckhove (Brussels, Belgique) ; Prof. Dr. Pascal Grolimund (Université de Bâle) ; Hon.-Prof. Dr. Dietmar Czernich (Université d'Innsbruck, Autriche) ; Dr. Niklaus Meier (Université de Neuchâtel) ; Dr. Dirk Trüten (Université de Lucerne).

13 juin 2014 : La dimension culturelle du droit en droit international privé : Journée en hommage à Tito Ballarino

Afin de célébrer les quatre-vingts ans du Professeur Tito Ballarino, l'Institut, en partenariat avec les universités de Genève, Lausanne et d'Urbino, a dédié une conférence à la dimension culturelle en droit international privé, notamment en considération de l'œuvre scientifique du professeur.

Intervenants par ordre de passage :

Dr. Lukas Heckendorn Urscheler (ISDC) ; Prof. Bertrand Ancel (Université Panthéon-Assas, Paris II) ; Prof. Nerina Boschiero (Università degli Studi di Milano) ; Prof. Luigi Mari (Università degli Studi di Urbino) ; Prof. Andrea Bonomi (Université de Lausanne) ; Prof. Gian Paolo Romano (Université de Genève) ; Dr. Ilaria Pretelli (ISDC) ; Prof. Pietro Franzina (Università degli Studi di Ferrara) ; Prof. Benedetta Ubertazzi (Università di Macerata) ; Prof. Sara Tonolo (Università di Trieste) ; Dr. Avv. Tuto Rossi (Bellinzona) ; Dr. Paolo Pasqualis (Portogruaro (Venezia)).



12 septembre 2014 : Philosophie, droit et crise environnementale

Co-organisé par la Faculté de droit et la Faculté des sciences sociales de l'Université de Lausanne et l'Association de philosophie de droit et des sciences sociales, le colloque a réuni des réflexions éthiques et juridiques pour faire face à la crise environnementale. Il s'intéressait notamment à l'inadéquation des solutions proposées en éthique et en droit ainsi que les mesures mises en œuvre. Le but était d'engager un dialogue entre les disciplines de la philosophie et du droit, la première tendant souvent à favoriser une approche idéaliste focalisant sur la justification de nos responsabilités morales, tandis que la seconde adopte une approche plus pragmatique ou réaliste. En mettant en dialogue ces différentes approches, le colloque visait à promouvoir des solutions innovatrices et pluridisciplinaires aux problèmes écologiques contemporains.

Le débat était structuré autour de trois axes principaux : la crise environnementale est-elle une crise de la modernité ? La responsabilité envers les générations futures ; et le principe de responsabilité commune mais différenciée.

Intervenants par ordre de passage :

Matthias Mahlmann (Président ASPDS) ; Dr Lukas Heckendorn Urscheler (ISDC) ; Prof. Simone Zurbuchen (Université de Lausanne) ; Prof. Bénédicte Winiger (Comité ASPDS) ; Prof. Alain Papaux (Université de Lausanne) ; Prof. Pierre Brunet (Université de Paris Ouest Nanterre la Défense) ; Prof. Dominique Bourg (Université de Lausanne) ; Prof. Jaap Spier (Supreme Court of the Netherlands, Maastricht University) ; Prof. Danielle Zwarthoed (Université Catholique de Louvain) ; Prof. Catherine Larrère (Université de Paris I Panthéon-Sorbonne) ; Prof. Lukas Meyer (University of Graz) ; Prof. Edwin Zaccai (Université libre de Bruxelles) ; Prof. Alice Kaswan (University of San Francisco Law School) ; Prof. Darrel Moellendorf (Goethe Universität Frankfurt am Main) ; Prof. Peter Örebech (University of Tromsø).



Philosophy,
Law and
Environmental Crisis



10 octobre 2014 : UN Principles on Business and Human Rights in Private International Law

En juin 2011, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a approuvé les Principes des Nations Unies pour le commerce et les droits de l'homme. Les principes sont fondés sur les trois piliers « Protéger, respecter et réparer », c'est à dire le devoir de l'État de protéger les droits de l'homme, la responsabilité des entreprises de les respecter, et la nécessité d'un plus grand accès pour les victimes à des recours. Les principes directeurs sont un instrument de droit qui s'adressent aux États et à leurs sociétés. Par conséquent, l'approche de la mise en œuvre est relativement différente entre les différents pays.

Dans ce contexte, les règles de compétence ont fait l'objet de controverses dans un certain nombre de cas déjà. Le but de la conférence proposée était d'échanger et d'élaborer sur la manière dont les principes directeurs sont, et/ou, pourraient être mis en œuvre dans le droit international privé.

La journée s'est déroulée autour de trois axes : l'introduction générale aux principes et leur mise en œuvre, la dimension du droit international privé des principes, la juridiction et la loi applicable. Elle s'est terminée par une table ronde sur les perspectives.

Intervenants par ordre de passage :

Prof. Dr. Christina Schmid, ISDC ; Prof. Francisco J. Zamora Cabot, Université Jaume I de Castellón ; Prof. Richard Janda, McGill Université ; Dr. Lukas Heckendorn Urscheler, ISDC ; Prof. Christine Kaufmann, Université de Zurich ; Stéphanie De Dycker, LL.M., ISDC ; Prof. Veerle Van Den Eeckhout, Université d'Antwerp ; Prof. Marta Requejo Isidro, Max Planck Institute for International, European and Regulatory Procedural Law, Luxembourg ; Dr. Liesbeth F.H. Enneking, Utrecht University ; Henry S. Dahl, Secretary General, Inter-American Bar Association ; Prof. Andrea Bonomi, Université de Lausanne ; Prof. Catherine Kessedjan, Université Paris 2 (Panthéon-Assas) ; Dr. Gregor Geisser, avocat Zürich.



2. Colloques organisés à l'extérieur

25 et 26 avril 2014 : Journées Turco-Suisses : Consumer protection and telecommunication

Les 25 et 26 avril, l'Université d'Istanbul a organisé les 15^e Journées Turco-Suisses, dédiées au sujet de la protection du consommateur dans le domaine des télécommunications, avec la collaboration de l'Université de Fribourg et l'Institut suisse de droit comparé.

Lors des quatre sessions dédiées au droit des obligations, au droit de la concurrence, au droit administratif et au droit pénal, une variété de questions a été abordée sous l'angle du droit suisse et du droit turc. Cela a permis un échange intéressant dans un domaine en pleine évolution.

Intervenants par ordre de passage :

Prof. Dr. Adem Sözüer, Doyen, Faculté de droit, *Istanbul University* ; Dr. Anne-Christine Fornage, *University of Lausanne* ; Prof. Dr. Franz Werro, *University of Fribourg* ; Dr. Ahmet Kut, *Swiss Federal Office of Justice* ; Prof. Dr. Halil Akkanat, *Istanbul University* ; Assoc. Prof. Dr. Zekeriya Kurşat, *Istanbul University* ; Prof. Dr. Michel Heinzmann, *University of Fribourg* ; Prof. Dr. Walter Stoffel, *University of Fribourg* ; Assist. Prof. Dr. Fatih Aydoğan, *Istanbul University* ; Assist. Prof. Dr. Şirin Güven, *Çankaya University* ; Prof. Dr. Aydın Gülan, *Istanbul University* ; Assoc. Prof. Dr. Melikşah Yasin, *Istanbul University* ; Av. Gökhan Gökçe - Av. Burak Özdağistanlı, *YükselKarkınKüçük Attorney Partnership* ; Assoc. Prof. Dr. İbrahim Dülger, *Istanbul University* ; Dr. Lukas Heckendorn Urscheler, *the Swiss Institute of Comparative Law* ; Dr. Begüm Bulak, *University of Geneva* ; Res. Asst. Kenan Evren YAŞAR, *Istanbul University*.



23 juillet : XIXe Congrès international de droit comparé

Lors du XIX^e Congrès international de droit comparé qui s'est déroulé en 2014 à Vienne, l'Institut a eu l'opportunité d'organiser une session extraordinaire. Le thème retenu pour cette session était « le droit et la langue ». Plus particulièrement, la session visait à examiner le traitement et l'impact des langues étrangères sur un système juridique. Dans des rapports nationaux, plusieurs collaborateurs de l'Institut ont analysé les questions suivantes : Quelles langues façonnent le système juridique en cours d'examen ? Est-ce que les influences linguistiques ont changé ces derniers temps et si oui, dans quels domaines ? Est-ce que les langues étrangères exercent des influences particulières sur le système juridique, et si oui, lesquelles et pourquoi ? Comment fonctionne le système juridique de transactions avec ces influences et quelles en sont les conséquences ? Par la suite, la session s'est poursuivie avec une table ronde, à laquelle des experts, et amis de l'ISDC, ont eu l'occasion de discuter des questions découlant des présentations.

Intervenants par ordre de passage :

De l'ISDC : Dr. Lukas Heckendorn Urscheler ; Martin Sychold, Esq ; Dr. Ilaria Pretelli ; Stéphanie De Dycker, LL.M ; Dr. Josef Skala et Karim El Chazli.

Participants à la table ronde : Prof. Bea Verschraegen (Université de Vienne) ; Prof. Franz Werro (Université de Fribourg et Georgetown University Law Center, Washington DC) ; Prof. Ko Hasegawa (Université d'Hokkaido, Sapporo) ; Prof. Katharina Boele-Woelki (Utrecht Université).

Conclusions : feu le professeur Patrick Glenn (McGill Université).



3. Événements s'adressant aux doctorants

14 et 15 novembre 2014 : Séminaire sur la culture et le droit

Depuis plusieurs années, la Chaire de droit comparé et de droit anglo-américain de l'Université de Lucerne coordonne un réseau de recherche doctorale transnationale. Dans ce cadre, elle organise entre autres un atelier international de recherche pour des doctorants, dans le but notamment de promouvoir un échange de points de vue entre les chercheurs en début de carrière et d'encourager la recherche innovante et indépendante. Pour 2014, le séminaire a été organisé conjointement avec la School of Oriental and African Studies (SOAS) à Londres, l'Università degli Studi de Naples et avec la collaboration de l'Institut suisse de droit comparé.

Le programme 2014 était dédié à « Culture et Droit ». Les deux jours ont réuni 24 personnes provenant d'une grande variété d'universités, y compris notamment le Prof. Werner Menski (SOAS), et le Dr. Liav Orgad (IDC Herzliya, Israël). Chaque participant a présenté des sujets de recherches liés au thème du « Droit et la Culture ». Une grande partie des présentations a touché des questions de religion et droit et/ou de migration et droit.



10 décembre 2014 : Journée de formation doctorale

Comme chaque année, l'Institut a organisé une journée de formation doctorale pour les doctorants des universités membres du programme doctoral en droit. Les collaborateurs sont intervenus pour présenter et expliquer comment faire des recherches dans leurs ordres juridiques respectifs, notamment en droit européen, francophone, allemand, autrichien, canadien, américain et suisse. La journée s'est finie sur une introduction aux bases de données étrangères et une visite de la bibliothèque.

4. Conférences interdisciplinaires destinées au grand public

25 septembre 2014 : Quand le droit rencontre le sport : Soirée Olympique

Pour continuer dans la série des conférences pluridisciplinaires, en 2014 le sport a été choisi pour s'associer au droit. En partenariat avec le Centre International d'Étude du Sport, qui se trouve à Neuchâtel, et avec l'intervention d'un journaliste de Rhône FM, la soirée Olympique a pu voir le jour.

La conférence a débuté avec les Jeux Olympiques de 2014 et une présentation du déroulement à Sotchi. Pour la partie juridique, après une présentation générale des Jeux Olympiques et le droit, plusieurs angles ont été abordés comme les problèmes liés aux paris truqués et aux manipulations de compétitions, le doping ou encore la question des droits de l'homme.

Intervenants par ordre de passage : Justin Grept (Rhône FM) ; Me Denis Oswald (Université de Neuchâtel) ; Me Pierre Cornu (Centre International d'Étude du Sport) ; Martin Sychold, Esq. (ISDC) ; John Curran, LL.M (ISDC).



5. Rencontres informelles

Afin de favoriser les échanges entre les chercheurs, notamment les doctorants suisses et étrangers, l'ISDC a inauguré en 2009 une nouvelle tribune, les *Rencontres informelles de l'Institut suisse de droit comparé*. Lors de ces rencontres informelles, les chercheurs ont l'occasion de présenter leurs travaux durant une vingtaine de minutes, suivies d'un débat.

En 2014, treize rencontres ont eu lieu sur les thèmes suivants :

16 décembre : **Regulatory convergencies and divergencies of a new bank resolution paradigm in the EU and Switzerland.**

Tomas Ambrasas (University of Basel)

25 novembre : **Security Interests and Remedies protecting Creditors under the Cape Town Convention & its Protocol on Matters Specific to Aircraft Equipment.**

Ihab M. Arja (Yarmouk University/Jordan)

4 novembre : **The Latest Developments of Chinese Private International Law.**

Professeur Qingkun Xu (Law School of Shandong University)

21 octobre : **La problématique de la mise en oeuvre des textes juridiques régissant l'environnement minier en République Démocratique du Congo au regard des droits de quelques États francophones.**

Christian Kalambay Kabeya (Institut universitaire du Congo)

19 octobre : **A Comparative Study on Anticipatory Breach of Contracts.**

Emre Cumalioğlu (Yaşar University Law Faculty)

14 octobre : **Corporations and disability rights: bridging the digital divide.**

Neha Pathakji (Nalsar University of Law, India)

23 septembre : **Judicial powers over penalty clauses and the Lex Fori principale.**

Verona Tió (University of Barcelona)

9 septembre : **Legal Guarantees In Oil and Gas Contracts : A Case Study for Cameroon.**
Tiku Abigirl Mbianyor (University of Ngoundere-Cameroon)

8 juillet : **The Style of Reasoning of Court Decisions in Lithuania: Lessons to be Learned?**
Dr Danguolė Klimkevičiūtė (University of Geneva)

24 juin : **"A Shining City on a Hill" - the Debate over Foreign Legal Materials in U.S. Constitutional Cases**
Lea Judith Fischer (Goethe-Universität Frankfurt am Main)

20 mai : **The End of Contractual Freedom in Commercial Agency Contracts?**
Zofia Sulekova (University of P.J. Safarik)

19 juin : **Le Code civil suisse un modèle pour le futur Code civil chinois?**
Xixuan Zaho (Université de Sun Yat-sen)

27 février : **Le droit et l'espace souterrain : approche comparée sur les enjeux de la propriété et de souveraineté face aux nouvelles formes d'exploitation du sous-sol.**
Stéphanie de Vigan (Université de Lyon)



IV. Publications

1. Publications de la collection ISDC

Die Rechtsvergleichung in der Rechtsprechung Praxis, Legitimität und Methodik

Referate und Diskussionen der Tagung vom 12. September 2013 in Luzern
Jörg Schmid / Alexander H.E. Morawa / Lukas Heckendorn Urscheler (Hrsg.)
Volume 74. 2014, 193 pages.

Rapports suisses présentés au XIX Congrès international de droit comparé

Vienne, du 20 juillet au 26 juillet 2014
Lukas Heckendorn Urscheler (éd.)
Volume 73. 2014, 402 pages.

L'unilateralismo nel diritto internazionale privato moderno

Prefazione: Tito Ballarino – Vorwort Lukas Heckendorn Urscheler
Gian Paolo Romano
Volume 72. 2014, 771 pages.

Comparative Law and International Organisations: Cooperation, Competition and Connections

Colin Picker / Lukas Heckendorn Urscheler / Daria Solenik (éds)
Volume 70. 2014, 152 pages.

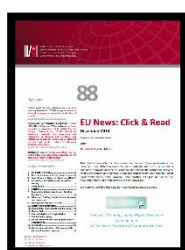


2. Publications électroniques (*accessibles en format PDF sur notre site www.isdc.ch*)

ISDC's Letter

L'*ISDC's Letter* est une publication en français et en allemand, rassemblant des brèves rédigées par les collaborateurs scientifiques de l'Institut et relatives aux nouveautés législatives et jurisprudentielles de nombreux pays. Elle sert également à informer de toutes les nouvelles concernant directement l'Institut et sa bibliothèque et se termine toujours par l'agenda des manifestations de l'Institut.

Trois exemplaires ont paru en 2014. [Lien vers la page Internet.](#)



EU News Click & Read

Cette lettre d'information mensuelle, en anglais, contient une sélection des documents officiels de l'Union européenne. Le choix effectué est destiné à intéresser un public suisse. À ce titre, elle s'adresse notamment aux hautes écoles, aux administrations fédérale et cantonales, aux praticiens du droit et aux milieux économiques. En 2014, 11 exemplaires ont paru. [Lien vers la page Internet.](#)

V. Collaborations

1. Accueil de groupes d'étudiants des universités suisses et étrangères

| Date | Nom | Uni | Contact académique |
|-------------|--|--------|----------------------------|
| 27/02 | Étudiants MASIT | UNIL | Prof. Danon |
| 28/02 | Étudiants LL.M | UNIL | Prof. Bonomi / Mme Danieli |
| 28/02 | Étudiants de la Chaire de droit allemand | UNIL | Prof. Kern / M. Brunk |
| 03/04 | Étudiants en Master | UNIBAS | Prof. Widmer |
| 29/04 | Étudiants – Droit américain | UNIL | Mme Druckman |
| 08&09/05 | Visite étudiants | UNIZH | Prof. Arnet |
| 14/05 | Exercice de droit comparé | UNINE | Prof. Müller |
| 15/05 | Séminaire international en droit de la santé | UNINE | Prof. Guillod |
| 22 au 24/05 | Séminaire en droit des successions | UNIZH | Prof. Breitschmid |
| 18/09 | Étudiants LL.M | UNIL | Prof. Bonomi / Mme Danieli |
| 26/09 | Étudiants de la Chaire de droit allemand | UNIL | Prof. Kern / M. Brunk |
| 01/10 | Exercice de droit comparé (étudiants LL.M) | UNIFR | Prof. Sebeni |
| 02/10 | Étudiants du CDCEI | UNIL | Prof. Bonomi / Mme Özturk |
| 10/10 | Séminaire sur l'Etat, la religion et le droit constitutionnel en Asie | UNIFR | Prof. Pahud de Mortanges |
| 30/10 | Étudiants – Droit américain | UNIL | Mme Druckman |
| 31/10 | Étudiants MASIT | UNIL | Prof. R. Danon |
| 07/11 | Exercice de droit comparé | UNIBAS | Prof. B. Schönenberger |
| 21/11 | Exercice de droit comparé | UNILU | Prof. Schmid |
| 28/11 | Exercice de droit comparé | UNIBE | Prof. Kunz |
| 04&05/12 | Étudiants de la Chaire de droit allemand | UNIL | Prof. Kern / M. Brunk |
| 18/12 | Visite dans le cadre d'une coopération entre ONO Academic College, Israël et Fordham Law | Ono | Prof. Yanisky-Ravid |

* Centre de droit comparé, européen et international



Universität
Zürich

Université
de Neuchâtel



UNIVERSITAS
FRIBURGENSIS



University of St.Gallen



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



UNIL | Université de Lausanne



Università
della
Svizzera
italiana



UNIVERSITÄT
BERN



UNIL
BASEL



UNIVERSITÄT
LUZERN

2. Enseignement à l'externe

- Enseignement dans le cadre du « Mine Action Contracting Workshop » organisé par le Centre international de déminage humanitaire à Genève ;
- Enseignement dans le cadre du cours « Comparative Law », Master's Programme in International Law, Université de Saint Gall ;
- Enseignement dans le domaine « Business and Human Rights », Université de Valencia.

VI. Boursiers

| Nom | Prénom | Pays | Dates du séjour | THEME |
|------------|--------------|------------------|------------------------|--|
| BEN HOUNET | Yazid | France / Algérie | 03.02.- 31.03.2014 | <i>Le prix du sang dans une perspective comparée</i> |
| DE VIGAN | Stéphanie | France/USA | 03.02.- 31.03.2014 | <i>Le droit minier et le droit de l'environnement face à l'exploitation du sous-sol comme ressource</i> |
| KROKIDA | Zoi | Grèce | 03.02.- 31.03.2014 | <i>Urherrechtliche und Markenechtliche Haftung der Nutzer und Plattform Betreiber in Web 2.0</i> |
| FISCHER | Lea Judith | Allemagne | 01.05.- 30.06.2014 | <i>Der Wert einer vergleichenden Perspektive in der Verfassungsrechtsprechung</i> |
| ZHAO | Xixuan | Chine | 01.05.- 30.06.2014 | <i>Droits des obligations en Suisse</i> |
| MBIANYOR | Tiku Abigail | Cameroun | 01.05.- 31.07.2014 | <i>Legal Guarantees in Oil and Gas Contracts : a Case Study for Cameroon</i> |
| NYIA ENGON | Nelly | Cameroun | 01.06.- 31.07.2014 | <i>La conformité dans la vente en droit OHADA et en droit français</i> |
| CUMALIOGLU | Emre | Turquie | 01.07.- 31.08.2014 | <i>A Comparative Law Study on the Responsibility for the Debts of the Estate</i> |
| TIO | Verona | Espagne | 04.08.- 30.09.2014 | <i>Le pouvoir judiciaire de contrôle sur la clause pénale en droit international privé</i> |
| PATHAKJI | Neha Amit | Inde | 04.08.- 31.10.2014 | <i>Corporations and Disability Rights : Bridging the Digital Divide</i> |
| KALAMBAY | Christian | Rép. dém. Congo | 01.09.- 31.10.2014 | <i>De la prise en compte des aspects environnementaux dans la gestion du domaine minier : étude comparée du droit congolais avec les droits africains, français, suisse et québécois</i> |
| ABUAL-ARJA | Ihab | Jordanie | 01.11. - 30.11.2014 | <i>International Interests on Aircraft & Remedies available to Secured Creditors under Cape Town Convention, Aircraft Protocol and Jordanian Legislations</i> |



VII. Activités scientifiques des collaborateurs

Alberto Aronovitz

Conférence

- *The Law of International Investments*, Ono academic college, Faculté de droit, 4 et 11 mars.

Cours

- *International Investments : their protection from State interventions*, Université de Tel-Aviv, Faculté de droit, du 1^{er} au 15 mars.

John Curran

Conférences

- *Parental cross-border Child Abduction*, Presentation of interim results of the on-going report of a comparative study on cross-border parental child abduction in the EU, Committee on Civil Liberties, Justice and Home Affairs, Brussels, 1er avril.
- *Les Jeux Olympiques et droit*, Quand le droit rencontre le sport : Soirée Olympique, ISDC, 25 septembre.
- *Convergence entre le droit de la fonction publique et le droit privé du travail : Le Royaume Uni*, Forum de discussion au Centre d'étude des relations de travail, Université de Neuchâtel, 3 octobre.
- *Special employment protection for workers' representatives : a comparative law study*, conférence pour la visite des étudiants d'ONO Academic College, ISDC, 18 décembre.

Cours

- *English law module (Bachelor of Marketing and Business)*, École Supérieure de Commerce, Dijon, France, du 24 septembre au 15 octobre 2014.

Stéphanie De Dycker

Publication

- *Impact of Foreign Languages on National Legal Orders : une perspective française*, Rapports généraux du XIX^{ème} congrès de l'académie internationale de droit comparé (publication à venir).

Conférences

- *Impact of Foreign Languages on National Legal Orders : une perspective française*, XIX^{ème} congrès de l'académie internationale de droit comparé, Vienne, 23 juillet.
- *Preliminary remarks on Private International Law and Public International Law*, The Implementation of the UN Principles on Business and Human Rights in Private International Law, Lausanne, 10 October.

Karen Druckman

Conférences

- *Equal Pay: Presentation of ISDC Comparative Study, "New Venues in Equality"* Shalom Comparative Legal Research Center, Ono Academic College, 27-28 juillet.
- *Freedom of Religion in the Workplace in U.S. Law*, the Law School at Ono Academic College, 30 juillet.

Cours

- *Introduction to American Law*, Masters program at the Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, Université de Lausanne, semestre de printemps
- *Droit du commerce international, M Law*, Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, semestre d'hiver
- *Contrats spéciaux : la CVIM et le commerce international*, Master 2 en droit de l'entreprise, Faculté de Droit de Chambéry, Université de Savoie, semestre d'hiver
- *International Business Law and the CISG*, Master 2 Vilnius, Faculté de Droit de Chambéry, Université de Savoie, Fall semester
- *Business Law*, Montreux School of Business, Fall semester
- *English Business Law*, Ecole supérieure de commerce de Bourgogne, Dijon, Spring and Fall semesters
- *English Business Law*, Ecole supérieure de commerce de Bourgogne, Lyon, Spring semester

Karim El Chazli

Publications

- *Recognition and Enforcement of Foreign Decisions in Egypt*, Yearbook of Private International Law, 2013/2014, pp. 387-409.
- Plusieurs contributions à l'ISDC's Letter

Conférences

- *Langues et droits des pays arabes*, XIX^e Congrès international de droit comparé, Vienne, 23 juillet.
- *Introduction aux droits arabes et musulmans*, présentations faites aux universités de Saint-Gall et Neuchâtel ainsi qu'à l'Institut suisse de droit comparé et à l'Office fédéral de la justice.

Johanna Fournier

Publications

- *Der Einsatz der Streitkräfte gegen Piraterie auf See*, Nomos Verlag, Baden-Baden 2014.
- Plusieurs contributions à l'ISDC's Letter

Lukas Heckendorn Urscheler

Éditions

- *Die Rechtsvergleichung in der Rechtsprechung Praxis*, Legitimität und Methodik, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, Volume 74, Zurich/Bâle/Genève 2014, co-édité avec J. Schmid et A.H.E. Morawa.

- *Rapports suisses présentés au XIX^e Congrès international de droit comparé, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, Volume 73, Zurich/Bâle/Genève 2014.*
- *Comparative Law and International Organisations: Cooperation, Competition and Connections, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, Volume 70, Zurich/Bâle/Genève, 2014, co-édité avec Colin Picker et Daria Solenik.*
- *Concepts of Law. Comparative, Jurisprudential, and Social Science Perspective, Farnham 2014, co-édité avec Seán Patrick Donlan.*

Publications

- *Concepts of Law: An Introduction, in: S.P. Donlan & L. Heckendorn Urscheler (eds.), Concepts of Law, p. 1 ss.*
- *Gedanken zur Methode der richterlichen Rechtsvergleichung im Bereich des Zivilrechts in: J. Schmid, A.H.E. Morawa & L. Heckendorn Urscheler (eds.), Die Rechtsvergleichung in der Rechtsprechung, S. 89 ff.*
- *A search for Italian Models in Swiss Law, in: M. Bussani (ed.), Annuario di diritto comparato e di studi legislative, Milano 2014, p. 657 ss.*

Conférences

- *The interaction of religion and law, especially in family law: European thoughts on Indian developments, Swiss-Indian Legal Forum: Challenges and Opportunities in the Indian Private and Public Sectors, Institut Suisse de droit comparé, Lausanne, 17 mars.*
- *Possibility and terms for applying the Brussels I Regulation (recast) to extra-European disputes, Presentation of the Study PE 493.024 avec Ilaria Pretelli, IURI Committee of the European Parliament, Brussels, 20 mars.*
- *Fees of telecommunication surveillance. Consumer Protection in Criminal Proceedings?, Telecommunication and Consumer Protection. Journées Turco-Suisse, Istanbul, 25 – 27 avril.*
- *Compensation for Wrongs in South and South East Asia. Asian Tort Law between Tradition and Modernity, 11th Asian Law Institute (ASLI) Annual Conference, University Malaysia, Kuala Lumpur, 29 - 30 mai.*
- *Introductory Remarks on The Role of Foreign Languages in Law, XIXe congrès de l'académie internationale de droit comparé, Vienne, 23 juillet.*
- *Participation à la table ronde sur Comparative Law and Graphic Art.*
- *Comparative Overview on Human Rights Due Diligence and Reporting, The Implementation of the UN Principles on Business and Human Rights in Private International Law, Lausanne, 10 octobre.*
- *Codification of Law as Transplant in South Asia. Transplant and Diffusion compared Panel on Legal Transplants, Fourth European Congress on World and Global History, Paris, 5 septembre*
- *The Culture of Tort: Tort Law as an indicator for legal culture, UNILU Doctoral Programme on Culture and Law, Institut Suisse de droit comparé, Lausanne, 14-15 novembre.*
- *Empresas Multinacionales y Derechos Humanos, Principios internacionales y materialización legislativa, Université de Valencia, 28 novembre.*
- *Maoismus in Nepal, Maoismus oder Sinomarxismus?, Wissenschaftliche Tagung zur rechts- und gesellschaftsphilosophischen Grundlagen der Volksrepublik China nach Mao, Université de Zurich, 6 décembre.*

Cours

- *Einführung in indisches Recht (Université de Saint Gall, cours du Prof. M. Müller-Chen)*
- *Staat, Recht, Religion und Verfassung in Asien (Université de Fribourg, séminaire du Prof. R. Pahud de Mortanges)*
- Enseignement dans le cadre de la coopération avec le Centre international du déminage humanitaire à Genève, interventions en mars et novembre.

Ilaria Pretelli

Publications

- *Una disciplina ultracentenaria delle successioni*, avec Tito Ballarino in: *Rivista di diritto ticinese*, I-2014, pp. 889-921.
- *Proof of and Information about Foreign Law*, avec Shaheez Lalani, in: Lukas Heckendorn Urscheler (ed.) *Rapports suisses présentés au XIX Congrès international de droit comparé*, Schulthess 2014, pp. 107-134.
- *Possibility and terms for applying the Brussels I Regulation (recast) to extra-European disputes, Excerpta of the Study PE 493.024 by the Swiss Institute of Comparative Law*, avec Luigi Mari, *Yearbook of Private International Law*, vol. 2013/2014, pp. 211-253.
- *Le nouveau droit international privé italien de la filiation*, *Revue critique de droit international privé*, n. 3, 2014, pp. 559-572.

Conférences

- *Possibility and terms for applying the Brussels I Regulation (recast) to extra-European disputes*, Presentation of the Study PE 493.024 avec Lukas Heckendorn Urscheler, IURI Committee of the European Parliament, Brussels, 20 mars.
- *Parental cross-border Child Abduction*, Presentation of interim results of the on-going report of a comparative study on cross-border parental child abduction in the EU, Committee on Civil Liberties, Justice and Home Affairs, Brussels, 1er avril.
- *Problemi e prospettive dell'esecuzione forzata di decisioni svizzere in Italia e di decisioni italiane in Svizzera, Aspetti patrimoniali e di esecuzione forzata nei rapporti transfrontalieri*, Palazzo dei congressi, Lugano, Inaugurazione dell'anno giudiziario 2014/2015, Commissione ticinese per la formazione permanente dei giuristi, 2 juin.
- *Die Herausforderungen des Europäischen Zivilverfahrensrecht für Lugano- und Drittstaaten - The Challenges of European Civil Procedural Law for Lugano and Third States*. SICL, Dorigny, Lausanne, 5 juin.
- *L'enfant-objet entre valeurs constitutionnelles et droit international privé, La dimension culturelle du droit international privé, journée en l'honneur de Tito Ballarino*, ISDC, Dorigny, Lausanne, 13 juin.
- *Lingua aliena novit curia: la culture linguistique au cœur de la justice étatique*, Special seminar of the SICL: "The Role of Language as a Dynamic Part of a Legal Tradition" at the University of Vienna (Juridicum), 23 juillet.
- *Swiss Report for Session 2: II.B.1. Private International Law "Proof of and information about foreign law" for the XIXth International Congress of Comparative Law*, General Reporter Yuko NISHITANI, Chair: Diego Fernández ARROYO, 25 juillet.

Cours

- *Diritto internazionale e comunitario del lavoro*, Corso di Laurea triennale in Scienze Giuridiche per la consulenza del lavoro e la sicurezza dei lavoratori, Università di Urbino, avril/mai 2014.
- *Droit comparé : Personnes et famille en droit italien*, Master 2 de Droit Notarial, Université de Paris Sud XI - Faculté Jean Monnet – Sceaux, 21/31 mars 2014.
- *Status filiationis tra valori costituzionali e diritto internazionale privato*, Centro di Studi Giuridici Europei presso l'Università degli Studi di Urbino 'Carlo Bo', 56^e Séminaire de Droit Comparé et Européen, en août.

Alfredo Santos

Conférence

- *Quelques aspects des régimes matrimoniaux en droit international privé suisse et en droit comparé*, Les procédures transfrontalières de divorce : favoriser la compréhension mutuelle et renforcer la coopération, Paris – Ecole nationale de la magistrature, 9 et 10 octobre.

Cours

- *Evolución de las relaciones en el ámbito de la familia: análisis de derecho comparado – Filiación y contrato de madre de sustitución – Regímenes matrimoniales*, Cursos de derecho internacional y relaciones internacionales de Vitoria-Gasteiz, Universidad del País Vasco, 15-18 juillet.

Josef Skala

Publication

- *Legitimita Evropské Unie – labyrint bez konce*, in : Mélanges en l'honneur du professeur Josef Blahoz, Právnická fakulta University Palackého v Olomouci a Iuridicum Olomoucense 2014, pp. 55-72.

Conférences

- *La liberté d'expression*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, 22 mars.
- *Bedeutung der Entscheide der EMRK*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, 17 mai.
- *Impact of Foreign Language on a national legal order: an East European perspective*, The role of language as a dynamic part of a legal tradition, XIXème congrès de l'académie internationale de droit comparé, Vienne, 23 juillet.
- *Verfassungsrechtliche Entscheide zum Fair trial*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, 20 novembre.

Cours

- *Les droits de l'homme et la liberté d'expression*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, semestre d'été 2014, 26-31 mars et 14-19 mai.

Martin Sychold

Conférences

- *Simplicity as a Goal for Legislative Language*, XIXe congrès de l'académie internationale de droit comparé, Vienne, 23 juillet.
- *Doping : Quand le droit réduit les stimulants !*, Quand le droit rencontre le sport : Soirée Olympique, Lausanne, 25 septembre.

Harro von Senger

Publications

- *Schweizer Gesetzestexte für China. Der Neuenburger Emer de Vattel schrieb 1758 einen Bestseller, der internationalen Erfolg hatte*, in: Neue Zürcher Zeitung, 22. April 2014, p. 22.

- *Un Neuchâtelois adopté par l'Empire du Milieu*, in: Le Temps, 25 avril 2014, p. 12.
- *Emer de Vattel en Chine*, in : Revue historique neuchâtoise, 151^e année, No 3, 2014, p. 163-174.
- *China. Von Maos mörderischem « Grossen Sprung » zu Dengs befreiendem Konsumwunder. Sie hätten nicht unterschiedlicher sein können*, in: NZZ am Sonntag, Bücher am Sonntag, 27 avril 2014, p. 21.
- *Supraplanning (moulüe): on the problem of the transfer of earthbound words and concepts in the cultural exchange between China and the West*, in: Zhongguo Bijiao Yanjiu 中国比较研究 Journal of China in Comparative Perspective, London, Vol. 1 No. 1 January 2014, p. 127-146.
- *Moulüe (supraplanning): Zhong-Xi wenhua jiaoliu zhong bentu cihui yu gainian zhuanhuan de wenti 谋略 (supraplanning): 中西文化交流中本土词汇与概念转换的问题* (traduction chinoise de l'article précédent), in: Zhongguo Bijiao Yanjiu 中国比较研究 Journal of China in Comparative Perspective, London, Vol. 1 No. 1 January 2014, p. 147-162.
- *China denkt weiter als der Westen*, in: Neue Zürcher Zeitung, 1. Juli 2014, p. 19.
- *Wovon der Auslandsgeheimdienst NSA offenbar nichts weiss: Chinas zwei 100-Jahresziele*, in: Ruizhong. Magazin der Gesellschaft Schweiz-China, Muttenz, Nr. 1/2014, p. 7.
- *Betrugsvermeidung ohne Staat. „Nicht durch Schaden klug werden, sondern Schaden dank chinesischer Weisheit vermeiden“*, in: Vereinigung der Privaten Aktiengesellschaften, Jahrbuch 2014, Häfliger Druck AG Wettingen 2014, p. 26 -54.
- *Wo zai Bei Da liang nian de liuxue shouhuo 我在北大两年的留学收获 (Comment j'ai profité de mes deux ans d'études à l'Université de Pékin)*, in: Beijing Daxue Guoji Hanxue Yanjiu Zhi Huigu he Qianzhan 北京大学国际汉学研究之回顾和前瞻: 我的汉学之路 (Bilan et perspectives des recherches sinologiques internationales à l'Université de Pékin: Mon chemin de sinologue), Yanjiuhui Huiyi Lunwenji 研究会会议论文集 (Actes du symposium), Beijing 2014, p. 33-38.
- *Katz-und-Maus-Spiel mit dem Zensor*, Leserbrief in: Neue Zürcher Zeitung, 10. Oktober 2014, p. 20.

Conférences

- *Moulüe: Die chinesische Kunst der Zukunftsgestaltung*, Siebtes China-Festival im Park Weggis: Ni hao im Jahr des Pferdes, in: Park Weggis, 3 février.
- *Die Klaviatur der 36 Strategeme: Die chinesische Kunst der List und das Denken in Gegensätzen*, organisé par Parabola Zurich, vendredi, 28 mars.
- *Unbekanntes "Unbekanntes" aus der Volksrepublik China Die chinesische Kunst der Planung „Moulüe“*, Waldhof e.V., Im Waldhof 16, Fribourg en Br., 2 avril.
- *Die chinesische Kunst der Planung – moulüe*, Konfuzius-Institut Nürnberg-Erlangen, Kollegienhaus, Universitätsstr. 15, Erlangen Raum KH 12.013, 15 mai.
- *36 Stratagems – what to do with Astellas?*, Novartis Campus, Bâle, 2 juin.
- *Die chinesischen Kunst der Planung (Moulüe) und deren praktische Umsetzung*, „Politik in der Volksrepublik China - Institutionelle und geistige Grundlagen“ Volkshochschule beider Basel, Universität Basel, 27 juin.
- *Die Klaviatur der 36 Strategeme: Die chinesische Kunst der List und das Denken in Gegensätzen*, Stipendiatenfest der Reissner-Stiftung, Eulenhof, 28 juin.
- *Zum Verhältnis zwischen List und Lüge aus chinesischer Sicht*, Zur Kasuistik und Genealogie der Lüge (21.-23. Juli 2014), Ruhr- Universität Bochum, 21 juillet.
- *我在北大两年(1975 至 1977)的留学收获*, 北京大学国际汉学研究之回顾和前瞻 我的汉学之路 -- 2014 年 9 月 2 日至 4 日, Beijing Université, 2 septembre.
- Sur l'invitation du Prof. Dr. Christoph A. Kern, LL.M. (Harvard), *Einführung in das größte Rechtssystem der Welt*, Université de Lausanne, CDCEI / Chaire de droit allemand, 17 septembre.

- *Die chinesische Kunst der Zukunftsgestaltung Moulüe und deren praktische Umsetzung*, Konfuzius-Institut an der Universität Hamburg, 24 septembre.
- Sur l'invitation du Prof. René Pahud de Mortanges, Université de Fribourg, une conférence sur *Einführung in das grösste Rechtssystem der Welt*, dans le cadre du séminaire „Staat, Recht und Religion in Asien“, Lausanne, 11 octobre.
- *Die Volksrepublik China und das Völkerrecht anfangs des 21. Jahrhunderts*, Forschungslunch, organisé par Institut für Völkerrecht und ausländisches Verfassungsrecht, Universität Zürich, 23 octobre.
- *Religionsrecht und Religionspolitik in China*, organisé par Mission 21 en collaboration avec ökumenische Gesellschaft Schweiz-China, Basel, 3 novembre.
- *Recht und Supraplanung in der Volksrepublik China*, XXV. Jahrestagung der DVCS sur „Recht und Gerechtigkeit“, 7. – 9. November 2014 Institut für Sinologie und Ostasienkunde Münster, Senatssaal, 7 novembre.
- *Spezielle Voraussetzungen in China für die Erarbeitung eines intimen Marktverständnisses – Marktchancen aufgrund der zwei 100 Jahres-Ziele*, organisé par origo, Kartause Ittingen, Warth bei Frauenfeld, 28 novembre .
- *Sinomarxismus* au cours du Symposium sur „Maoismus oder Sinomarxismus?“, Université de Zurich, 5 décembre.
- *Kurzeinführung in das grösste Rechtssystem der Welt*, lors de la Vorstandssitzung der Gesellschaft Schweiz- China, ISDC, Lausanne, 8 décembre.
- *Einführung in das grösste Rechtssystem der Welt*, Rechtswissenschaftliche Fakultät der Universität Basel, 12 décembre.

Cours

- *China I, China II et China III (Sinomarxismus)* dans le cadre de la „Vorlesung zur Rechtsphilosophie“, Rechtswissenschaftliches Institut, Lehrstuhl Professor Marcel Senn, Université de Zurich, 17 novembre / 24 novembre / 1 décembre 2014.
- *Maoismus oder Sinomarxismus?*, Université de Zurich, 5 et 6 décembre 2014.



Activités de la bibliothèque



Introduction

« Il n’y a rien qui rende une bibliothèque plus recommandable que lorsque chacun y trouve ce qu’il cherche, ne l’ayant pu trouver ailleurs... »

Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, 1627, p. 33.

L’année 2014 a quelque peu bouleversé la nature et l’organisation des collections de la bibliothèque de par la réception de nombreux dons, plus ou moins spontanés, très importants en termes de quantité (cf. I.2) et par l’accroissement de la fréquentation, notamment par le public universitaire suisse (cf. V. 5). Ces deux phénomènes ont clairement orienté le contenu des acquisitions vers des collections plus historiques, plus académiques, mais relativement moins exotiques que par le passé (cf. II. 1).

Une bibliothèque moins exotique mais non moins exhaustive et encyclopédique, et, en écho au précepte évoqué en exergue par celui qui sera le futur bibliothécaire de Mazarin, des documents demandés par des chercheurs et jusqu’ici introuvables dans les bibliothèques sont désormais définitivement à l’abri au sein de notre fonds documentaire. Peuvent être cités, entre autres, le recueil des travaux préparatoires de l’*Age Discrimination in Employment Act* américain, une contribution parue dans un numéro de la Gazette des tribunaux mixtes d’Égypte mystérieusement disparu en 1943 à Alexandrie, une confidentielle thèse danoise sur l’interprétation de la Sharia en Arabie Saoudite, la dernière édition commentée par le Juge N’Doye du code de procédure civile sénégalais ou encore l’édition actualisée de l’ensemble de la législation de Saint Vincent et les Grenadines.

Enfin, toute cette année, depuis l’annonce du retrait du Canton de Vaud du réseau romand des bibliothèques (RERO), de grandes réflexions stratégiques ont agité ce dernier. Elles mobilisent une quantité et une énergie non négligeables de personnes rassemblées en différents cercles sous le slogan « RERO 2017 », notamment le Groupe de travail bibliothéconomie, mis en place par le Conseil stratégique et la Task Force de la CIIP (Conférence intercantonale de l’instruction publique). De leur côté, les Institutions fédérales, parties prenantes à ces groupes de travail et de réflexion par l’intermédiaire de l’ISDC qui assure la coordination locale (cf. III), ont déclaré dès le mois de juin leur ferme intention de poursuivre la collaboration au sein du réseau RERO. Elles estiment que la qualité des prestations et de l’offre fournie par la centrale, la synergie découlant de la présence des nombreuses bibliothèques juridiques au sein du réseau ainsi que le montant actuel des contributions correspondent en tout point à leurs attentes et à leurs besoins. La fin de l’année 2015 délivrera son verdict et les décisions capitales prises par l’organe de tutelle de RERO.

Sadri Saieb
Chef de domaine de Direction Bibliothèque



I. Services des acquisitions et des ressources continues

1. Dépenses

L'opération de désabonnements aux ressources continues imprimées porte lentement ses fruits avec une part du budget qui leur est consacrée descendant progressivement pour atteindre moins de 45 %. En parallèle, les acquisitions de monographies toujours plus nombreuses, complétées par des achats ponctuels et pérennes d'E-books, équilibrent le budget (33%) et assurent la richesse et la pertinence des collections de la bibliothèque.

| Évolution des dépenses totales de la bibliothèque | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Montant des dépenses (y.c. Biblio. de l'OFJ, Berne) | 1'407'063 | 1'344'594 | 1'333'300 | 1'355'603 | 1'407'902 |
| Monographies | 25.5% | 28% | 23,5% | 20.5% | 20.5% |
| Collections monographiques et monographies avec rééditions | 2% | 1% | 2% | 2% | 2% |
| E-books | 6.5% | 3.5% | | | |
| Revue scientifique (<i>périodiques</i>) | 22.5% | 21% | 24% | 26.5% | 26.5% |
| Publications en série (<i>suites</i>) | 12.5% | 15% | 19% | 26% | 23% |
| Publications sur feuillets mobiles (<i>mises à jour</i>) | 10.5% | 12,5% | 14% | 12.5% | 15.5% |
| Ressources électroniques | 19.5% | 18% | 16,5% | 11.5% | 11.5% |
| Frais administratifs (<i>transports, etc.</i>) | 1% | 1% | 1% | 1% | 1% |

Accroissement des collections

| Achats de monographies | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|
| Commandes monographiques <i>*(sans les ouvrages chinois et arabes)</i> | 3'425 | 3'138 | 2'548 | 2'256 | 2'552 |
| Commandes monographiques Bibliothèque de l'OFJ, Berne | 429 | 457 | 386 | 302 | 452 |
| Prix moyen d'un livre (CHF) | 102.77 | 108.29 | 108.10 | 107.76 | 104.60 |

Abonnements et ordres permanents en cours

| Suites (ordres permanents) | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|
| Collections monographiques et monographies avec rééditions | 136 titres | 136 titres | 136 titres | 138 titres | 138 titres |
| Publications en série (<i>suites</i>) | 276 titres | 277 titres | 284 titres | 305 titres | 305 titres |

| Ressources continues | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 |
|--|------|------|------|------|------|
| Revue scientifique (<i>périodiques</i>) | 1215 | 1342 | 1470 | 1517 | 1650 |
| Publications sur feuillets mobiles (<i>mises-à-jour</i>) | 221 | 260 | 287 | 300 | 282 |
| Banques de données | 125 | 107 | 97 | 65 | 52 |
| CD-ROM | 2 | 5 | 5 | 5 | 4 |

2. Échanges et dons

Près de 900 dons (soit près de 1/5^e des acquisitions) ont été intégrés en 2014, provenant pour la plupart du Centre de droit comparé, européen et international (CDCEI) de l'UNIL. Suite à leur déménagement estival dans de nouveaux locaux, les professeurs Andrea Bonomi (Chaire de droit comparé et droit international privé), Andreas R. Ziegler (Chaire de droit international public), Michael Hahn (Chaire de droit européen) et Christoph Kern (Chaire de droit allemand) nous ont légué d'importants ouvrages et collections de périodiques, traités en priorité par notre service de développement des collections.

A signaler également cette année, parmi les dons privés les plus conséquents :

- La collection complète du Journal des Tribunaux de Pierre-André Berthoud, ancien juge suppléant au Tribunal fédéral et au Tribunal administratif du canton de Vaud.
- Les manuels de droit français offerts par M. Pierre Marty, avocat.
- Les commentaires de droit turc offerts par Mme Nevin Gözcan.

II. Catalogage et développement des collections

1. Catalogage et traitement des ouvrages

| Statistiques de catalogage | | | | | |
|-----------------------------|-------|-------|------|------|------|
| Années | 2014* | 2013* | 2012 | 2011 | 2010 |
| Total des titres catalogués | 5775 | 5447 | 4055 | 4074 | 3714 |

* Les dons sont désormais pris en compte dans l'estimation annuelle des ouvrages catalogués

2. Mise à jour des collections

Une collection de plus en plus académique

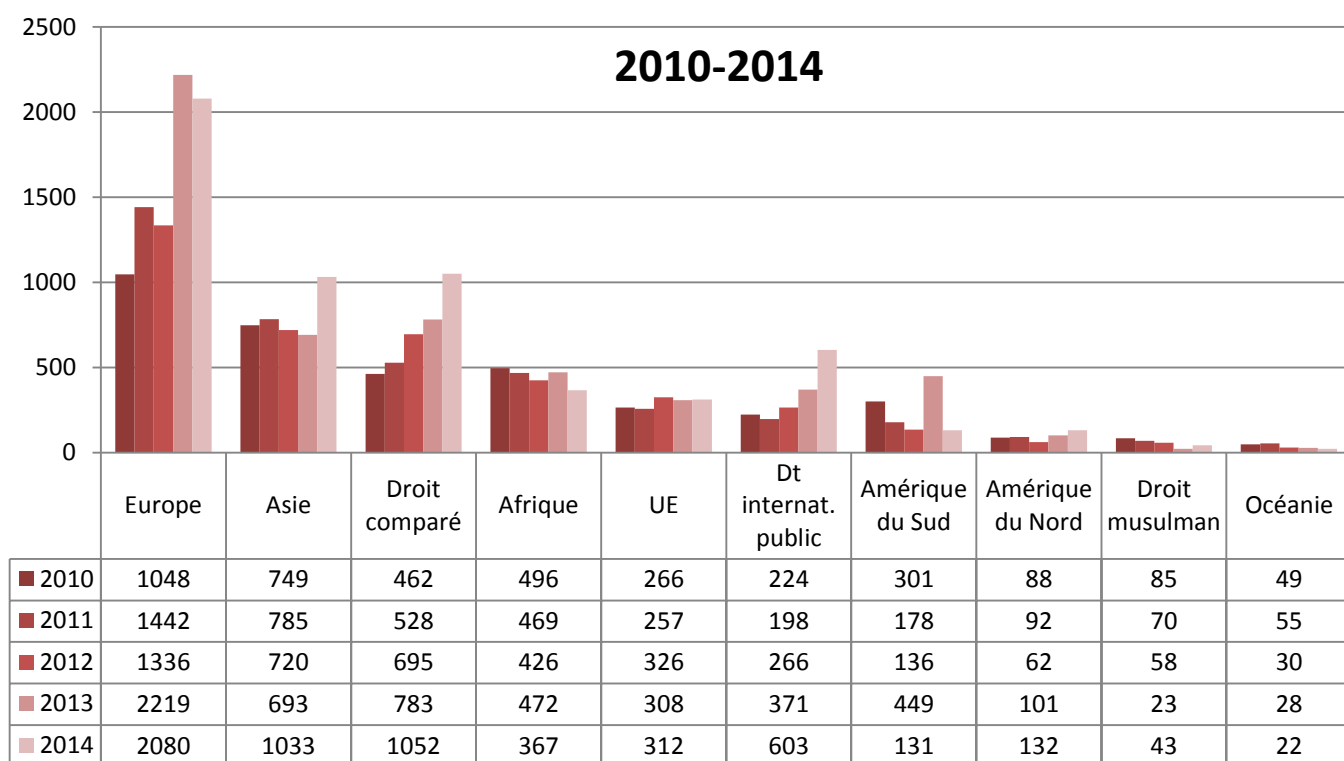
Comme évoqué en introduction, la réception de nombreux dons et l'accroissement de la fréquentation de la bibliothèque par le public universitaire suisse ont orienté le contenu des acquisitions vers des collections plus historiques, plus académiques mais relativement moins exotiques que par le passé. Les collections transnationales comme celles de droit comparé et de droit international public prennent de plus en plus d'importance de même que les collections européennes.

Au niveau des juridictions, pour la première fois de l'histoire de l'Institut, la collection chinoise n'est pas celle qui a reçu le plus grand nombre de nouveautés. En 2014, « le classement par pays » est le suivant : L'Allemagne (462), le Liban* (420), la France (392), la Chine (386) et enfin la Suisse (334).

* Le Machrek a fait l'objet d'une importante mise à jour cette année dans le cadre du développement des collections arabes.



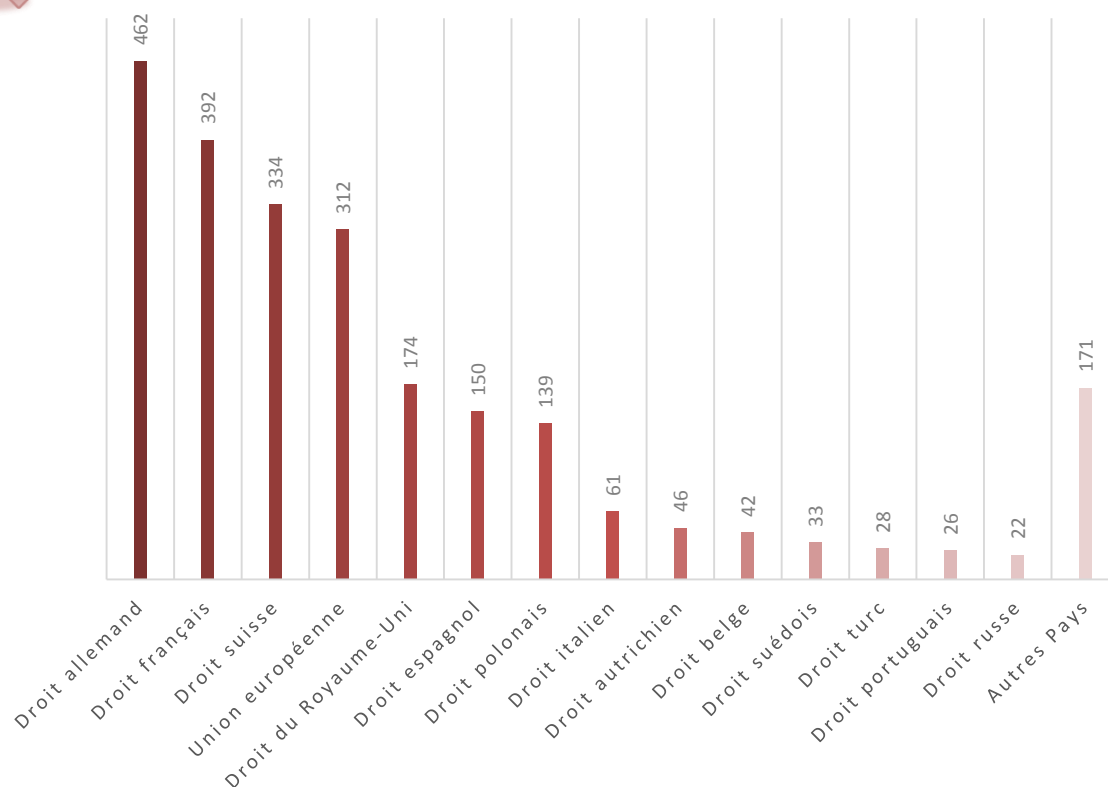
Répartition par domaine des ouvrages catalogués par la bibliothèque de 2010 à 2014



Zoom sur le droit européen :



DROIT EUROPÉEN : 2392 OUVRAGES TRAITÉS

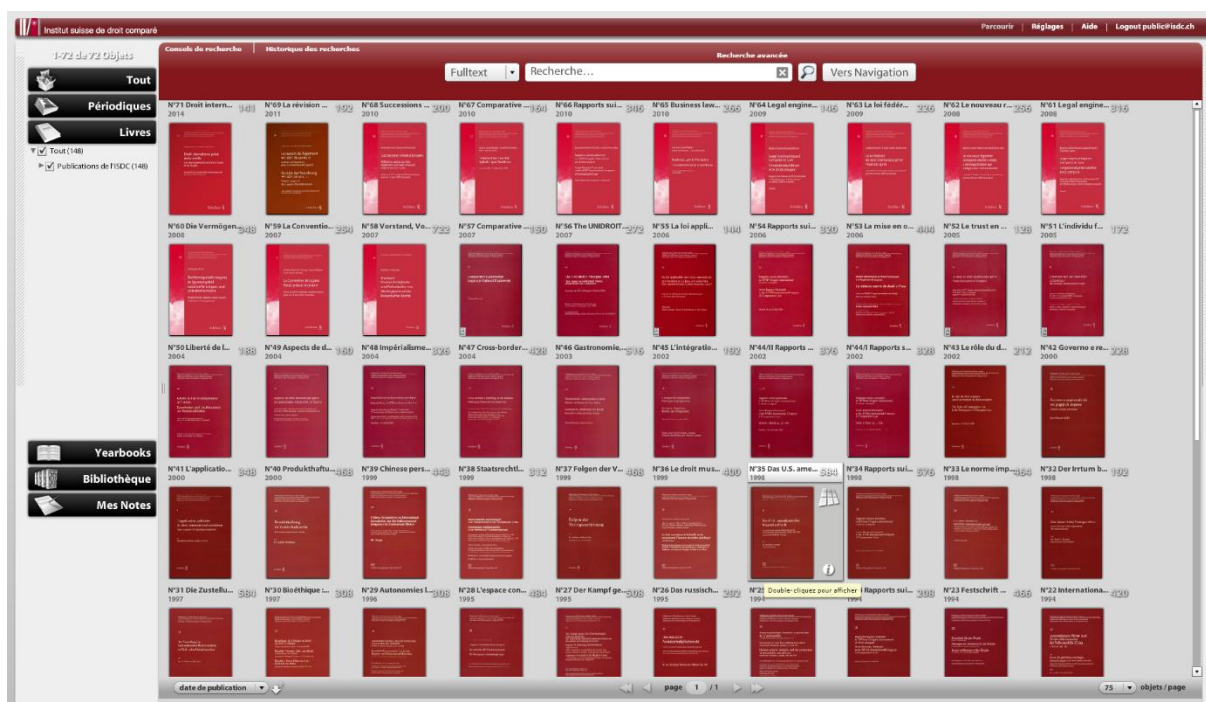


III. Numérisation

<http://www.e-collection.isdc.ch/>

A la demande de la maison d'édition Sellier, la collection du *Yearbook of Private International Law* n'est malheureusement plus téléchargeable et seuls les volumes 1 à 11 restent accessibles mais uniquement consultables à l'écran ; les volumes 12 et 13 ont quant à eux dû être retirés de notre plateforme.

En raison de l'embargo d'une année fixé par notre éditeur Schulthess pour notre série de publications, les quatre volumes parus en 2014 n'ont pu, eux aussi, encore être mis en ligne.



IV. Coordination locale des Institutions fédérales (IF)

Courant mars 2014, le canton de Vaud a annoncé son retrait de la Convention du 25 novembre 1999 relative à la gestion et à l'administration du réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO), dès le 1^{er} janvier 2017. L'activité stratégique de la coordination locale IF a considérablement augmenté avec la participation à différents groupes de travail politiques et techniques, ainsi que par la mise en place d'une cellule de crise des partenaires IF sur cet événement qui vient bouleverser le paysage bibliothéconomique suisse.

Au niveau technique, cette année sans migration de logiciel a cependant vu une forte activité de la Coordination locale qui s'est occupée de l'intégration de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) dans le réseau romand. Celle-ci s'est déroulée sans difficultés majeures et se poursuit par la mise à place progressive de nouvelles fonctionnalités. Chaque mois, la Coordination locale effectue le contrôle des liens et des codes-barres ; elle collecte les statistiques et les chiffres de travail du réseau des Institutions fédérales et gère les accès au système, ainsi que les noms de dépôts. L'information et la formation des membres du réseau par la création de documents de travail (produits) ou la mise à jour des documents de référence font également partie de ce travail. En 2014, il y a eu augmentation des services envers les partenaires, en offrant des corrections de masse des notices, des propositions d'activation de nouvelles fonctions Virtua et la création de produits d'extraction de la base de manière personnalisée.

Coordination locale du catalogage

Elle gère un contrôle qualité et répond aux questions des bibliothèques partenaires. La correction et le dé-doublonnage des notices font partie de son travail courant. En 2014, elle a participé à la formation des personnes lors de l'entrée de l'IFFP dans le réseau romand.

Coordination locale pour les acquisitions

Elle a bénéficié des améliorations du logiciel Virtua dans ce domaine et son groupe de travail n'a pas eu besoin de se revoir.

Coordination DITOO et OPAC

Le groupe DITOO (parallèlement au groupe de coordination locale pour l'OPAC) a vu une nouvelle coordinatrice en prendre les rênes. Le logiciel de découverte Explore qui doit remplacer l'OPAC Virtua a particulièrement été au centre des discussions de ce groupe afin d'y apporter de nouvelles fonctionnalités et de préparer le futur dans le domaine de l'affichage des nouveaux formats de catalogage.

Coordination locale du prêt

Le prêt, bien que limité aux utilisateurs des Institutions fédérales, s'ouvre vers l'extérieur avec l'IFFP et requiert le développement de nouvelles fonctionnalités. L'intégration de bornes de prêt et de retour RFID au Tribunal administratif fédéral (TAF) est l'un des projets achevés de l'année 2014. Par ailleurs, il y a eu un travail sur l'affichage, améliorant le prêt par les bibliothécaires. Le groupe prêt a finalement procédé à une révision du manuel de prêt RERO, publiée en décembre 2014.

Bulletinage

La coordinatrice du bulletinage a pu s'occuper de la formation du bibliothécaire de l'IFFP dans le domaine de la gestion des périodiques dans Virtua. Il n'y a pas eu de réunions du groupe de travail.

Prêt-interbibliothèques

Le groupe COPI s'est réuni une seule fois, en date du 15 avril 2014. L'essentiel de l'activité s'est résumé au développement et à l'amélioration de l'interface ILL RERO.

Indexation

Le thésaurus Jurivoc est en préparation de mise en ligne grâce à l'implantation du MLSH en fin d'année 2014.

V. Gestion de la bibliothèque de l'Office fédéral de la justice

La mission de la bibliothèque est de mettre à disposition des collaborateurs et collaboratrices de l'Office les ressources documentaires nécessaires à leur activité. Elle s'occupe notamment de l'acquisition, du catalogage, de l'indexation et de la mise à disposition des collections tant monographiques que périodiques. La bibliothèque de l'OFJ est gérée par l'Institut suisse de droit comparé.

L'année 2014 était la cinquième année sous la direction de l'ISDC. La collaboration entre les deux sites demeure optimale.

Le nombre d'acquisitions est stable par rapport à l'année précédente, les prêts effectués à la station "self-service" sont légèrement en baisse, mais la moyenne des ouvrages en prêt permanent dans les bureaux est quasi-identique par rapport à 2013. On peut donc dire que l'utilisation des fonds de la bibliothèque est toujours aussi importante.

Concernant les demandes de prêt, de copies et de renseignements, il y a eu – contrairement aux prévisions - une certaine baisse des demandes parvenues de l'extérieur ainsi qu'une légère baisse des demandes effectuées à l'extérieur. Les demandes internes et parvenues par email sont aussi en baisse. Il est néanmoins encore trop tôt pour dire s'il s'agit d'une inversion de tendance, ou simplement d'une variation naturelle des besoins documentaires, mais on constate que les collaborateurs de l'OFJ se rendent plus volontiers à la bibliothèque pour y effectuer leurs recherches eux-mêmes. D'autant qu'en 2014, des accès à certaines bases de données en droit étranger (Beck online, Lexis Nexis Academic, Lexis Nexis Juris Classeur et Foreign Law Guide) ont été négociés et pu être mis à disposition pour les utilisateurs sur place.

Quelques chiffres :

Acquisitions

586 monographies acquises (commandes, suites et dons) (608 en 2013)

429 commandes de monographies effectuées (en 2013: 457)

Prêt

1'258 prêts automatisés (HB + Keller) (1'291 en 2013)

Moyenne des ouvrages de l'OFJ en prêt à chaque 15 du mois : 564 (552 en 2013).



VI. Services au public

1. Service de référence et offres de formation

| CAHIER DE BORD DU SERVICE DE REFERENCE | | | | | | | | | | | |
|--|------|------|---------------------------------|------|--------------------------|---------------------------------|-------------------|------------|-----------------------|----------------------|------|
| ANNEE(S) | | 2014 | - | 2015 | Fiches | 1097 | hors ouverture | 0 | et | pendant ouverture | 1097 |
| | | | | | Durée totale | 20980 | = | 349.666667 | | | |
| | | | | | Durée moyenne en minutes | 19.1248861 | | | | | |
| TYPE DE QUESTIONS | | | ? | | | TYPE DE LECTEURS | | | ? | | |
| Total questions de type BIBLIO | 370 | | Total lecteurs de type A | 139 | | TYPE DE CONTACT | | | Total visites | 485 | |
| Total questions de type REF | 507 | | Total lecteurs de type B | 232 | | Total téléphones | 38 | | Total lettres | 2 | |
| Total questions de type OPAC | 1 | | Total lecteurs de type C | 129 | | Total email | 553 | | Total chat | 19 | |
| Total questions de type SEARCH | 175 | | Total lecteurs de type D | 264 | | Total fax | 0 | | Total type de contact | 1097 | |
| Total questions de type ACCUEIL | 44 | | Total lecteurs de type E | 65 | | Total contacts de type INDEFINI | | | 0 | | |
| Total type de question | 1097 | | Total lecteurs de type F | 13 | | | | | | | |
| Total questions de type INDEFINI | 0 | | Total lecteurs de type G | 179 | | | | | | | |
| | | | Total lecteurs de type H | 76 | | | | | | | |
| | | | Total type de lecteur | 1097 | | | | | | | |
| | | | Total lecteurs de type INDEFINI | 0 | | | | | | | |

En 2014, le Service de référence a consacré près de 350 heures pour répondre à 1'007 demandes (965 demandes et 331 heures consacrées en 2013). On peut relever la hausse du nombre de requêtes des étudiants provenant des facultés juridiques suisses (hors UNIL) et étrangères, en corrélation avec la hausse de fréquentation observée (cf. V, 5).

Les formations à la recherche en ligne dans les bases de données juridiques ont été prodiguées, quant à elles, exclusivement aux très nombreux groupes d'étudiants, *Moot teams* et visites académiques qui se sont succédées tout au long de cette année.

2. Emprunt des ouvrages

Statistiques des prêts

| | Année 2012 | Année 2013 | Année 2014 |
|---|--|------------|------------|
| Nb de documents utilisés sur place | 5449 * * 1 ^{er} mars 2012 | 9648 | 16245 |
| Nb de documents enregistrés dans les bureaux et les places de travail | 2551 * * 1 ^{er} juillet 2012 | 5320 | 14877 |
| TOTAL | 8 000 | 14 968 | 31122 |

L'augmentation exponentielle du nombre de transactions est due au nombre d'utilisateurs, à la pratique désormais ancrée chez les collaborateurs internes d'enregistrer les ouvrages utilisés pour leurs recherches et surtout au taux et à la durée d'occupation des tables qui ont presque doublé cette année. En contrepartie, afin de soulager la réception de la bibliothèque chargée d'enregistrer les prêts, il devient impératif de rechercher des solutions ergonomiques et modernes pour faciliter l'emprunt direct des ouvrages par les collaborateurs scientifiques et les chercheurs internes et externes.

3. Prêt entre bibliothèques & demandes de documents

La « libéralisation » des conditions de prêt entre bibliothèques et de fournitures de documents, ainsi que le caractère prioritaire et stratégique de ce service pour lequel les collaborateurs de la bibliothèque s'investissent au quotidien (notamment la réception), encouragent les bibliothèques suisses et étrangères à demander les ouvrages et à consulter les collections de périodiques de manière constante (environ 680 requêtes honorées en 2014, 707 en 2013) et cela malgré la multiplication des ressources juridiques en ligne disponibles.

4. Photocopies

Les deux scanners mis gratuitement à disposition du public ont contribué à faire baisser le nombre d'impressions sur les deux dernières photocopieuses payantes à disposition dans la bibliothèque décroissent : 17'207 en 2014 (contre 27'139 en 2013 et 59'094 en 2012).

5. Accueil des chercheurs

Les réservations de places de travail

Pour la première fois, l'objectif mis en place par la direction de l'Institut de soutenir le public académique suisse en accueillant plus de 50 étudiants des autres facultés juridiques (hors UNIL) a été atteint et même dépassé en 2014 avec 68 chercheurs inscrits dans des facultés juridiques (principalement romandes), qui ont pu profiter de nos conditions d'accueil sur une période d'au moins une semaine.

Welcome Center

Cette année, 60 personnes ont reçu un accueil personnalisé au Welcome Center (soit 10 de moins qu'en 2013) ; à nouveau, il s'agissait de boursiers, de nouveaux collaborateurs, dont des stagiaires-juristes, ainsi que de chercheurs d'universités suisses et étrangères, représentant 24 pays des cinq continents.

Comparatif des chercheurs par provenance : 2009 – 2014

| Provenance des Chercheurs | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|------------------------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Afrique et Moyen Orient | 12 | 12 | 19 | 15 | 42 | 45 |
| Amérique du Sud et Centrale | 5 | 7 | 13 | 7 | 14 | 14 |
| Amérique du Nord | 3 | 2 | 2 | 2 | 6 | 9 |
| Asie | 1 | 7 | 5 | 20 | 15 | 29 |
| Europe hors UE | 17 | 27 | 23 | 32 | 44 | 35 |
| Océanie | 1 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| Union Européenne | 43 | 53 | 66 | 116 | 121 | 119 |
| <i>Sous-total</i> | <i>82</i> | <i>108</i> | <i>128</i> | <i>193</i> | <i>242</i> | <i>251</i> |
| <i>Suisse</i> | <i>42</i> | <i>41</i> | <i>22</i> | <i>58</i> | <i>62</i> | <i>99</i> |
| Total | 124 | 149 | 150 | 252 | 304 | 350 |

Comparatif des chercheurs par institutions d'attache : 2011 – 2014

| Institutions | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--------------------------------------|--|---|---|--|
| Amérique du Nord | 0 | 0 | 3 | 3 |
| Amérique du Sud et Centrale | 3 | 1 | 1 | 3 |
| Asie | 3 | 5 | 6 | 14 |
| Afrique | 14 | 2 | 23 | 10 |
| Europe hors UE | 8 | 15 | 3 | 9 |
| Union européenne | 35 | 54 | 69 | 56 |
| Total Institutions étrangères | 63 | 68 | 105 | 95 |
| Suisse | 87 dont : Bâle : 1 Fribourg : 7 Genève : 3 Lausanne : 75 Neuchâtel : 1 | 174 dont : Fribourg : 7 Genève : 4 Neuchâtel : 10 Lausanne : 137 St Gall : 10 Zurich : 6 | 199 dont : Fribourg : 8 Genève : 4 Lausanne : 165 Neuchâtel : 14 St Gall : 7 Zurich : 1 (Ni Lucerne, ni Bâle, ni Berne) | 255 dont : Bâle : 2 Berne : 2 Fribourg : 23 Genève : 13 Lausanne : 187 Lucerne : 1 Neuchâtel : 14 St Gall : 7 Zurich : 6 |
| Total | 150 | 252 | 304 | 350 |

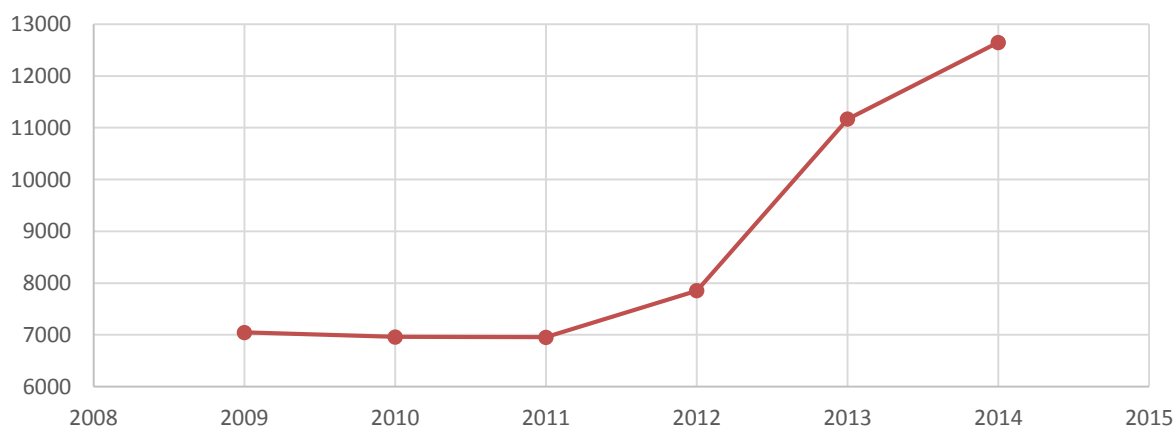
6. Fréquentation de la bibliothèque

Une fréquentation accrue, studieuse et régulière

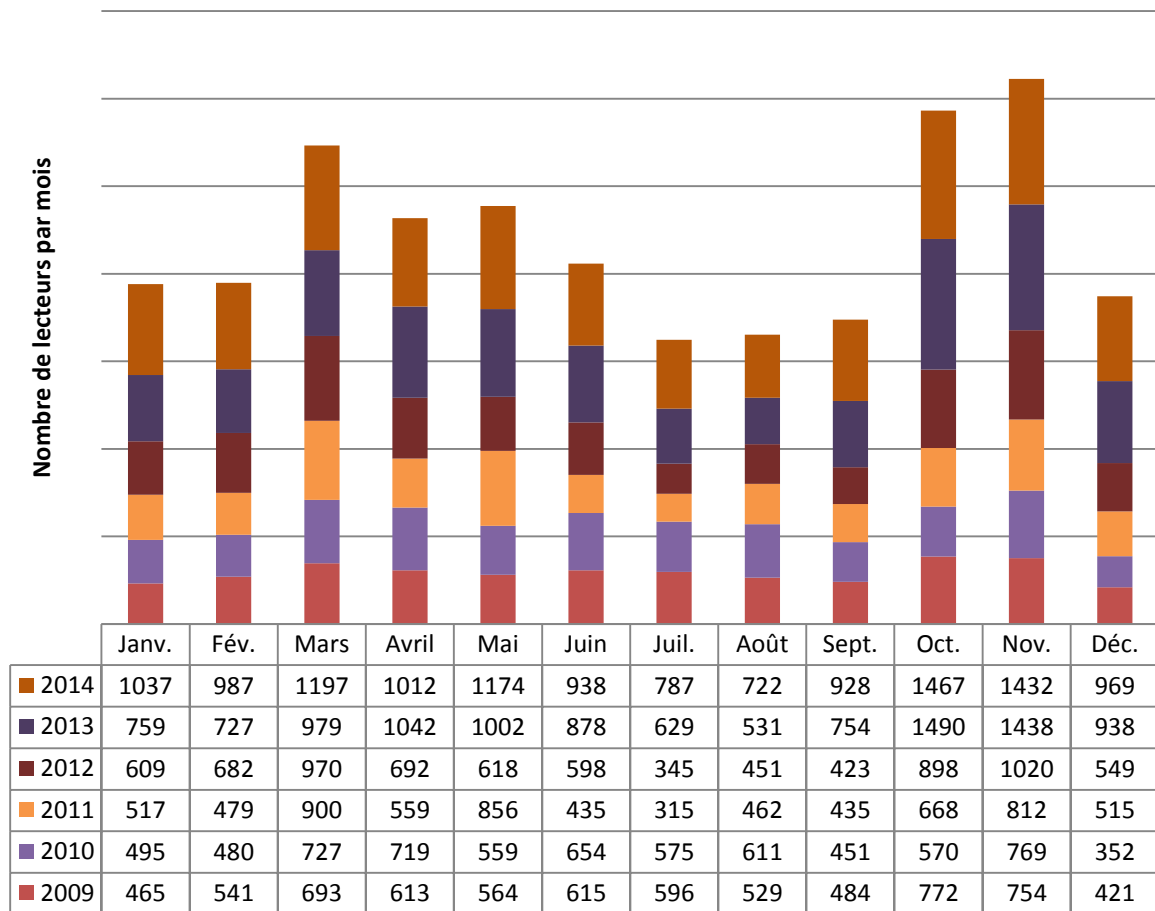
L'assiduité et le sérieux dont font preuve les utilisateurs ponctuels ainsi que ceux disposant de places ou de salles de travail réservées, sont attestés par les données statistiques ci-dessous mais aussi par l'ambiance studieuse de travail qui règne sur les trois niveaux de la salle de lecture de la bibliothèque, ainsi que par la reconnaissance et la satisfaction des utilisateurs pour les services et les infrastructures qui leur sont destinés.

Chiffres clés de la fréquentation : 2009-2014

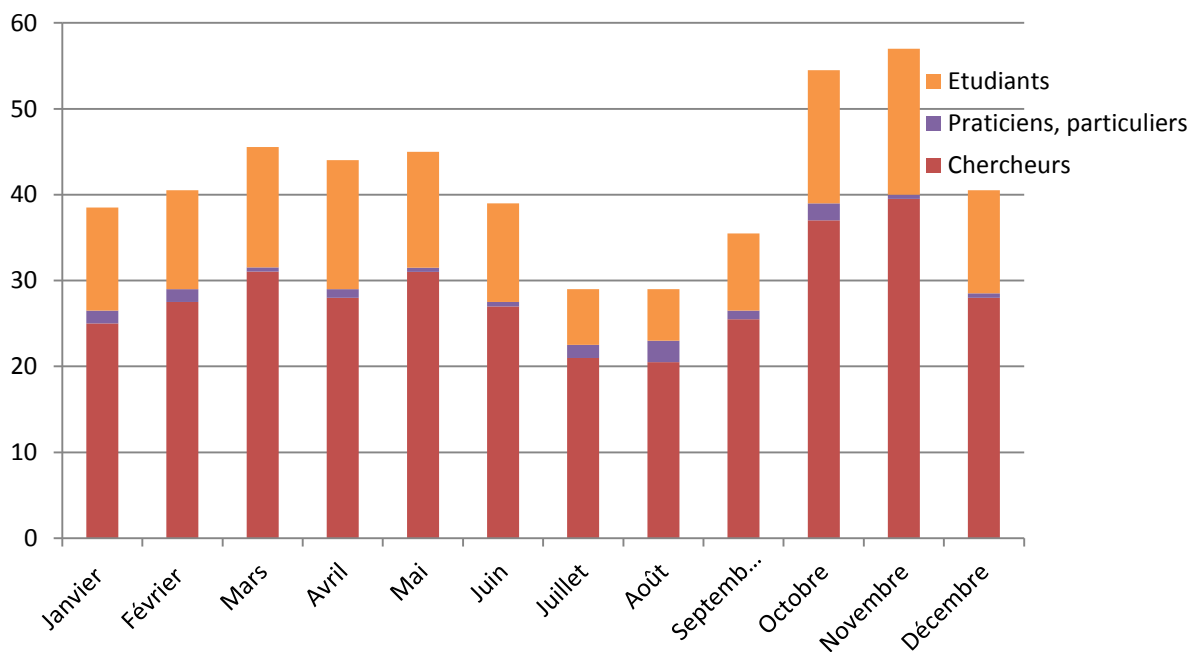
| Année | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|----------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|
| Lecteurs | 7'047 | 6'962 | 6'953 | 7'824 | 11'167 | 12'650 |



Fréquentation 2009-2014



Moyennes journalières 2014



Organisation & Finances



I. Collaborateurs au 31.12.2014

Direction

Christina **Schmid**, directrice

Lukas **Heckendorn Urscheler**, vice-directeur et chef du domaine de direction juridique et scientifique

Sadri **Saieb**, chef du domaine de direction bibliothèque

Domaine de direction scientifique

Philippe **Baumann**, secrétaire

Martine **Do-Spitteler**, secrétaire (boursiers et conférences)

Marie **Papeil**, assistante marketing & communication

Françoise **Peignaud**, secrétaire juridique

Gabriela **Zurkinden**, secrétaire juridique

Alberto **Aronovitz**, juriste, droits hispanophones et droit israélien

John **Curran**, juriste, droit des pays de Common Law

Stéphanie **de Dycker**, juriste, droits francophones

Karen **Druckman**, juriste, droits américain et des pays de Common Law

Karim **El Chazli**, juriste, droits arabes et musulmans

Andreas **Fötschl**, responsable droit continental

Ilaria **Pretelli**, juriste, droit italien

Alfredo **Santos**, juriste, support bibliothèque, publications et recherches

Josef **Skala**, juriste, droits d'Europe centrale et orientale

Martin **Sychold**, responsable Common Law & systèmes mixtes

Harro von Senger, expert externe en droit chinois

Technique et informatique

Jacques **Brullisauer**, spécialiste technique

Christophe **Genoud**, responsable technique

Dominique **Rey**, responsable informatique

Domaine de direction bibliothèque

Michele **Baccherassi**, bibliothécaire, Office fédéral de la justice

Boris **Beer**, bibliothécaire système, chef de projet IF

Chantal **Berger**, réceptionniste

Julien **Chevalley**, apprenti (AID)

Magdalena **Czartoryjska Meier**, bibliothécaire, catalogage et développement des collections

Mostapha **Najem**, responsable des collections

Céline **Porret**, bibliothécaire, ressources continues

Hubert **Schmutz**, responsable des acquisitions

Véronique **Schwendener**, apprentie (AID)

Christiane **Serkis**, bibliothécaire, ressources continues et Welcome Center

Weiling **Tang**, bibliothécaire, collection chinoise

Florence **Waeber Benamira**, bibliothécaire, acquisitions et suites

Hanna **Wojcik**, responsable du catalogage

Finances et ressources humaines

Cindy **Hugi**, cheffe du personnel (Bern)

Thomas **Hänni**, chef finances et controlling (Bern)

II. Conseil et Comité de l'Institut

Le Conseil de l'Institut planifie et arrête dans les grandes lignes l'activité de l'Institut et la contrôle. Le Conseil de l'Institut crée un Comité, qui est dirigé par le président du Conseil.

Le 6 janvier 2014, le Conseil fédéral a nommé M. Martin Dumermuth, directeur de l'OFJ, comme président du Conseil de l'Institut suisse de droit comparé.

Par ordre alphabétique :

Etat au 31 décembre 2014

Président du Comité et du Conseil

Martin **Dumermuth**, directeur de l'Office fédéral de la justice, président du Conseil

Membres du Comité et du Conseil :

Dominique **Brown-Berset**, Avocate, Genève

Markus **Schefer**, Professeur, Université de Bâle

Michael **Schöll**, Chef Fachbereich IPR, Office fédéral de la justice

Jörg **Schmid**, Professeur, Université de Lucerne

Franz **Werro**, Professeur, Université de Fribourg

Membres du Conseil :

Ruth **Arnet**, Professeure, Université de Zurich

Eric **Golaz**, Chef de Service, État de Vaud, SECRI

Florence **Guillaume**, Professeure, Université de Neuchâtel

Susan **Killias**, Secrétaire générale, EPFL

Kathrin **Klett**, Juge fédérale, Tribunal Fédéral

Alfred **Koller**, Professeur, Université de St. Gall

Peter V. **Kunz**, Professeur, Université de Berne

Jürg **Lindenmann**, Ambassadeur et directeur suppléant de la Direction du droit international, DFAE

Hansjörg **Peter**, Professeur, Université de Lausanne

Thomas **Pletscher**, Membre de la direction, economiesuisse

Barbara **Rüetschi**, Suppléante, Administration fédérale des finances

Gerhard **Saladin M.**, Chef Rechtsetzung, Eidg. Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport VBS, Generalsekretariat VBS, Recht VBS

Karine **Siegwart**, Section Europe, Handel und Entwicklungszusammenarbeit, BAFU

Guido **Sutter**, Ressortleiter „Recht“, SECO

Bénédict **Winiger**, Professeur, Université de Genève

Daniel **Zimmermann**, Fürsprecher, Office fédéral de la culture.

III. Conseil scientifique

Suite aux séances de mise en place et des premiers échanges qui ont eu lieu en 2013, deux séances se sont tenues en 2014 : le 2 mai et le 9 octobre.

Lors des deux séances, le Conseil scientifique a notamment aidé la Direction en vue de l'élaboration d'une stratégie scientifique. Il a également soutenu l'Institut par un contrôle de qualité sur des avis de droit ainsi que par des contributions ponctuelles à la formulation et mise en œuvre de plusieurs projets.

Membres du Conseil :

Président : Pierre **Widmer**, Ancien Directeur de l'ISDC (CH)

Vice-président : Alexander **Markus**, Professeur, Université de Berne (CH)

Samantha **Besson**, Professeure, Université de Fribourg (CH)

Katharina **Boele-Woelki**, Professeure, Université d'Utrecht (NL)

Peter **Breitschmid**, Professeur, Université de Zürich (CH)

Andreas **Furrer**, Professeur, Université de Lucerne (CH)

Ulrich **Magnus**, Professeur, Université d'Hamburg (D)

Petros C. **Mavroidis**, Professeur, Université de Neuchâtel (CH)

Geneviève **Schamps**, Professeure, Université Catholique de Louvain (B)

Corinne **Widmer**, Professeure, Université de Bâle (CH)

Démission de Laurence **Boisson de Chazournes**, Professeure, Université de Genève



IV. Ressources humaines

1. Mouvement du Personnel

Ont quitté l'ISDC :

- Fanny Cornu a terminé son apprentissage en information documentaire ;
- Alexandre Magnin a terminé son stage à la bibliothèque ;
- Henrik Westermark, de façon temporaire pour un stage à la Commission européenne.

Ont été engagés à l'ISDC :

- Philippe Baumann comme secrétaire-stagiaire ;
- Julien Chevalley, nouvel apprenti en information documentaire ;
- Héloïse Joris, stagiaire pour une année au sein de la bibliothèque.

2. Stagiaires-juristes

L'Institut offre plusieurs places de stages par an pour de jeunes juristes, déjà en possession d'un Master en droit. Ces stages durent entre trois mois et une année. En 2014, huit jeunes juristes ont pu effectuer un stage à l'ISDC.

| Nom | Prénom | Pays | Arrivée | Départ |
|-------------|---------------|---------------|----------------|---------------|
| Clément | Sophie | Franco-Suisse | 01.09.2013 | 28.02.2014 |
| Pigeon | Bénédicte | Franco-Suisse | 01.10.2013 | 31.03.2014 |
| Fournier | Johanna | Allemagne | 01.01.2014 | 31.12.2014 |
| Duguet | Claire | Suisse | 01.03.2014 | 31.08.2014 |
| Rüedi | Anna | Suisse | 01.03.2014 | 30.09.2014 |
| Schnyder | Adriana | Suisse | 01.09.2014 | 28.02.2015 |
| Belokrylova | Ekaterina | Russie | 01.10.2014 | 31.03.2015 |
| Bohnenblust | Vincent | Suisse | 01.10.2014 | 31.12.2014 |

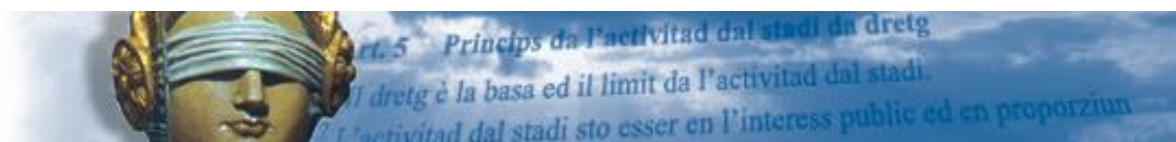
Une jeune juriste italienne en cours de formation, Alessandra Arnoldi, a effectué un stage du 31.03.2014 au 30.09.2014 dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Bergamo.



3. Stagiaires de l'Office fédéral de la justice

Comme chaque année, l'Institut reçoit des stagiaires de l'Office fédéral de la justice. Ils passent désormais deux jours à l'Institut pendant lesquels ils acquièrent un aperçu du droit comparé et des différents systèmes juridiques.

| Nom | Prénom | Arrivée | Départ |
|----------|----------|------------|------------|
| Dafflon | Audrey | 11.09.2014 | 12.09.2014 |
| Kaiser | Patricia | 11.09.2014 | 12.09.2014 |
| Marelli | Giulia | 23.10.2014 | 24.10.2014 |
| Riegler | Jonatan | 23.10.2014 | 24.10.2014 |
| Petersen | Antje | 06.01.2014 | 24.01.2014 |



4. Emploi d'étudiants

L'Institut emploie également des étudiants de l'Université de Lausanne en qualité d'auxiliaires à la bibliothèque et à la réception. Leurs tâches consistent notamment à mettre à jour les collections de publications à feuillets mobiles, à préparer la reliure, à assurer la réception de l'Institut et le standard téléphonique ainsi qu'à apporter leur assistance lors de l'organisation de conférences/colloques.

En 2014, les étudiants suivants ont travaillé à l'Institut :

| Nom | Prénom | Faculté |
|-----------|--------------|------------------------|
| Guenin | Valentine | Faculté de Psychologie |
| Lauritzen | Clotilde | Faculté de Droit |
| Loi Zedda | Daphné | Faculté des Lettres |
| Duss | Laure-Hélène | Faculté des Lettres |
| Feitscher | Annette | Faculté des Lettres |
| Kiesse | Gianeli | HEG |
| Saieb | Taïs | Faculté de Droit |



V. Finances

1. Compte de résultats

Revenus

Emoluments

E1300.0001 **587 158**

LF du 6.10.1978 sur l'Institut suisse de droit comparé (RS 425.1). O du 4.10.1982 sur les émoluments de l'Institut suisse de droit comparé (RS 425.15).

Honoraires pour avis de droit fournis à des tiers et à la Confédération.

- Compensations pour utilisations et prestations de service AIF 587 158

Le montant des recettes dépend de la demande d'expertises portant sur le droit d'autres pays. Le montant des revenus est inférieur de 122'742 francs au budget car la demande a été plus faible que prévue.

Compensations

E1300.0010 **29 865**

LF du 6.10.1978 sur l'Institut suisse de droit comparé (RS 425.1). O du 4.10.1982 sur les émoluments de l'Institut suisse de droit comparé (RS 425.15).

Remboursement de coûts, recherches bibliographiques, copies de documents, etc.

- Autres remboursements AIF 29 865

Revenus inférieurs au budget de 57'000 francs environ. Les recettes varient en fonction des fluctuations de la demande.

Autres revenus

E1500.0001 **3 043**

Essentiellement location de places de stationnement aux collaborateurs et redistribution de la taxe sur le CO2.

- Revenus des immeubles AIF 780
- Revenus divers différents AIF 2 263

Prélèvement sur provisions pour soldes horaires positifs

A1700.0010 **28 116**

- Provisions pour soldes de vacances, d'heures supplémentaires et d'horaire mobile SIF 28 116

Lorsque des soldes de vacances ou d'heures supplémentaires et d'autres soldes horaires accumulés au cours d'années antérieures sont utilisés, il y a lieu de recourir aux provisions constituées pour les financer. Les provisions de l'ISDC dans ce domaine s'élèvent à 186'576 francs.

Charges

Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur

A2100.0001 **5 211 934**

- Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur AIF 5 210 726
- Rétribution du personnel, budgétisation décentralisée SIF 1208

A la fin de 2014, 34,9 postes étaient occupés.

Autres charges de personnel

A2109.0001 **18 510**

Formation et perfectionnement du personnel en Suisse ou à l'étranger dans les domaines juridique, bibliothéconomique et linguistique, recherche de personnel, garde des enfants.

- Garde des enfants AIF 3 282
- Formation et perfectionnement AIF 14 848
- Autres charges de personnel, budgétisation décentralisée AIF 380

Le montant est inférieur au budget car le coût des gardes d'enfants requises et des formations suivies a été moins élevé que prévu. Les frais de recrutement ont également été inférieurs aux prévisions.

Charges de biens et services liés à l'informatique

A2114.0001 **343 083**

Le soutien informatique est assuré par l'Université de Lausanne et le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO; contrat de prestations). Il comprend le matériel informatique, les logiciels et la formation.

- Matériel informatique AIF 46 729
- Logiciels – informatique AIF 120 965
- Informatique, exploitation/entretien AIF 74 053
- Informatique, exploitation/entretien IP 53 329
- Prestations de télécommunication IP 48 008

Le montant des charges est inférieur au budget car les dépenses de bureautique ont été moindres et l'ISDC n'a finalement pas été intégré dans l'administration fédérale centrale, de sorte que les besoins en développement informatique ont été nuls.

Charges de conseil

A2115.0001 **99 329**

Indemnités pour le conseil et le comité de l'institut. Honoraires et frais des experts mandatés. Réforme de l'Institut.

- Charges générales de conseil AIF 99 329

Les besoins d'expertises externes se sont avérés moins élevés que prévu, d'où un recul des charges par rapport au budget.

Autres charges d'exploitation

A2119.0001 **2 067 385**

Électricité, eau et chauffage (conformément au budget du canton de Vaud). Coûts d'exploitation et d'entretien du bâtiment et des aménagements extérieurs de l'institut effectués par le personnel de l'Université de Lausanne (conformément au budget du canton de Vaud (convention du 15.8.1979 entre la Confédération et le canton de Vaud)). Travaux d'entretien et de réfection du bâtiment.

Acquisition d'ouvrages juridiques étrangers et internationaux. Abonnements à des périodiques spécialisés. Acquisition de CD-ROM juridiques et abonnements aux bases de données spécialisées suisses et étrangères. Contribution au financement de la publication de l'Annuaire de droit international privé (édité par l'Institut suisse de droit comparé en collaboration avec la maison d'édition Sellier European Law Publishers).

Frais de voyages de service, frais de représentation, location de véhicules, pertes sur débiteurs, organisation de conférences et de séminaires, matériel d'entretien et installations de sécurité, matériel de bureau et d'atelier, charges d'exploitation pour véhicule de service, acquisition de matériel de bureau, bureautique et mobilier, ordres d'impression.

- Approvisionnement et élimination, immeubles AIF 93 293
- Entretien AIF 61 200
- Entretien et inspection AIF 71 887
- Taxes postales et frais de port AIF 15 993

| | |
|--|-----------|
| • Transports et carburant AIF | 3 335 |
| • Fournitures de bureau, imprimés, livres, périodiques AIF | 1 436 118 |
| • Frais effectifs AIF | 50 273 |
| • Frais forfaitaires AIF | 3 000 |
| • Pertes sur débiteurs AIF | 2 138 |
| • Charges d'exploitation distinctes AIF | 178 677 |
| • Biens matériels non portés à l'actif (sans matériel informatique) IP | 6 097 |
| • Transports et carburant IP | 990 |
| • Fournitures de bureau, imprimés, livres, périodiques IP | 49 483 |
| • Prestations de service IP | 94 900 |

Amortissement du patrimoine administratif

A2180.0001

15 972

Amortissement de biens meubles portés à l'actif et d'infrastructure informatique sur le crédit d'investissement A4100.0001 «Immobilisations corporelles et incorporelles, stocks».

| | |
|---------------------------------------|--------|
| • Amortissement de l'informatique SIF | 15 972 |
|---------------------------------------|--------|

| CHF | Compte 2013 | Budget (AF) 2014 <i>Mutations</i> | Compte 2014 | Ecart p. r. au B 2014 et mutations val. abs. % | |
|---|-------------------|---|-------------------|--|--------------|
| Compte de résultats | | | | | |
| Revenus | 559 428 | 801 600 | 648 181 | -153 419 | -19,1 |
| Charges | 7 523 379 | 8 019 853 <i>118 700</i> | 7 756 212 | -382 341 | -4,7 |
| Solde | -6 963 951 | -7 218 253 | -7 108 031 | 228 922 | |
| <hr/> | | | | | |
| Poste de revenus | 559 428 | 801 600 | 648 181 | -153 419 | -19,1 |
| <hr/> | | | | | |
| <i>Compensations</i> | | | | | |
| E1300.0001 Emoluments | 557 931 | 796 900 | 617 023 | -179 877 | -22,6 |
| E1300.0010 Compensations | 517 644 | 709 900 | 587 158 | -122 742 | -17,3 |
| | 40 287 | 87 000 | 29 865 | -57 135 | -65,7 |
| <i>Autres revenus</i> | | | | | |
| E1500.0001 Autres revenus | 1 497 | 4 700 | 3 043 | -1 657 | -35,3 |
| | 1 497 | 4 700 | 3 043 | -1 657 | -35,3 |
| <i>Prélèvement sur provisions</i> | | | | | |
| E1700.0010 Prélèvement sur provisions, soldes horaires positifs | - | - | 28 116 | 28 116 | - |
| | - | - | 28 116 | 28 116 | - |
| <hr/> | | | | | |
| Crédit de charges | 7 523 379 | 8 019 853 <i>118 700</i> | 7 756 212 | -382 341 | -4,7 |
| <hr/> | | | | | |
| <i>Charges de personnel</i> | | | | | |
| A2100.0001 Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur | 5 110 723 | 5 164 900 <i>118 700</i> | 5 230 444 | -53 156 | -1,0 |
| A2109.0001 Autres charges de personnel | 5 051 362 | 5 125 500 <i>91 900</i> | 5 211 934 | -5 466 | -0,1 |
| | 59 361 | 39 400 <i>26 800</i> | 18 510 | -47 690 | -72,0 |
| <i>Charges de biens et services et charges d'exploitation</i> | | | | | |
| A2114.0001 Charges de biens et services liées à l'informatique | 2 362 155 | 2 838 953 | 2 509 797 | -329 156 | -11,6 |
| A2115.0001 Charges de conseil | 267 235 | 500 153 | 343 083 | -157 070 | -31,4 |
| A2119.0001 Autres charges d'exploitation | 80 906 | 212 400 | 99 329 | -113 071 | -53,2 |
| | 2 014 015 | 2 126 400 | 2 067 385 | -59 015 | -2,8 |
| <i>Amortissement du patrimoine administratif</i> | | | | | |
| A2180.0001 Amortissement du patrimoine administratif | 21 900 | 16 000 | 15 972 | -28 | -0,2 |
| | 21 900 | 16 000 | 15 972 | -28 | -0,2 |
| <i>Apport à des provisions</i> | | | | | |
| A2190.0010 Apport à des provisions, soldes horaires positifs | 28 600 | - | - | - | - |
| | 28 600 | - | - | - | - |

Budget (AF): budget selon arrêté fédéral, sans mutations

Mutations de crédits intervenues en cours d'année:

BC = blocage des crédits restant CN = compensation de supplément
CS = supplément TC = transfert de crédit
C = cessions RC = report de crédit

n.d.: non disponible

2. Compte des investissements

Dépenses

Immobilisations corporelles et incorporelles, stocks

A4100.0001

Investissements dans le domaine informatique.

Le renouvellement prévu d'un serveur n'a pas eu lieu.

| CHF | Compte 2013 | Budget (AF) 2014 <i>Mutations</i> | Compte 2014 | Ecart p. r. au B 2014 et mutations | |
|---|----------------|---|----------------|--|---------------|
| | | | | val. abs. | % |
| Compte des investissements | | | | | |
| Recettes | - | - | - | - | - |
| Dépenses | - | 29 700 | - | -29 700 | -100,0 |
| Solde | - | -29 700 | - | 29 700 | |
| Dépenses d'investissement | | | | | |
| | - | 29 700 | - | -29 700 | -100,0 |
| <i>Immobilisations corporelles et incorporelles, stocks</i> | | | | | |
| | - | 29 700 | - | -29 700 | -100,0 |
| A4100.0001 | - | 29 700 | - | -29 700 | -100,0 |
| | | | | Immobilisations corporelles et incorporelles, stocks | |

Budget (AF): budget selon arrêté fédéral, sans mutations

Mutations de crédits intervenues en cours d'année:

BC = blocage des crédits restant CN = compensation de supplément
 CS = supplément TC = transfert de crédit
 C = cessions RC = report de crédit

n.d.: non disponible

VI. Logistique et sécurité

1. Exploitation

Parmi les travaux réalisés à l'Institut suisse de droit comparé durant 2014 :

- Les tableaux d'alimentation des niveaux 1 et 2 ont été intégralement changés, ce qui a causé quelques dérangements, dont la coupure de courant pendant deux jours à chaque niveau. Des solutions provisoires ont été mises en place pour alimenter certaines places de travail durant ces travaux. Le contrôle de toute l'installation a donc pu être effectué sur les deux niveaux et un plan de tout le système électrique a été établi.
- Les murs du hall de la réception ainsi que l'espace de pauses pour le public ont été complètement repeints pour permettre un éclaircissement des lieux. Les deux grands tableaux près de la réception ont été déplacés dans la nouvelle salle de travail du niveau 1.
- Une salle de travail a été créée au niveau 1 pour les chercheurs ainsi que pour des réunions internes. De ce fait, du nouveau mobilier a été acheté pour l'aménagement de ces locaux ainsi qu'un éclairage indépendant pour permettre une économie d'énergie. Cet espace est également réservé pour les chercheurs ayant accès en dehors des heures d'ouverture, ce qui permettra de faciliter le contrôle par l'UNISEP.

2. Atelier de reliure

698 volumes ont été reliés et traités, dont 109 reliures pleines (collées, cartonnées), 467 reliures simples (agrafées, anneaux, collées à chaud) et 122 réparations.

3. Sécurité

- La surveillance du bâtiment a été renforcée à l'extérieur ainsi qu'à l'intérieur, suite à plusieurs alertes en fin d'année 2013.
- Le 5 novembre, un exercice d'évacuation du bâtiment a été organisé avec la collaboration de l'UNISEP.

En moins de 6 minutes, une soixantaine de personnes a été évacuée dans le calme, dont environ 30 lecteurs de la bibliothèque et 30 collaborateurs. Les responsables d'étages ont œuvré avec beaucoup d'efficacité dans la vérification des locaux. L'exercice a été un succès.

Ces exercices d'évacuation sont planifiés tous les deux ans.

- Un manuel de sécurité a été rédigé et distribué à tout le personnel, expliquant les points importants sur différentes situations en cas d'incendie, d'infraction et bien d'autres situations d'urgence et indiquant les différents numéros d'appels au sein de L'ISDC-UNIL.
- La vidéo-surveillance a été mise en service en janvier 2014 pour assurer la sécurité les divers endroits stratégiques du bâtiment. Les données seront gérées et traitées en cas d'incident par le service de sécurité de l'Université (UNISEP).



VII. Informatique

Les faits marquants de l'année 2014 pour le domaine IT ont été :

- L'application d'une série de bonnes pratiques basées sur la norme ISO 27002 dans le domaine de la sécurité. Ce travail continuera en 2015.
- L'installation de caméras de surveillance dans les locaux sensibles ; ces caméras sont gérées par les services concernés de l'UNIL.
- L'amélioration de la couverture du réseau sans-fil, pour un meilleur confort du public et des employés.
- Le déploiement du système de messagerie Microsoft Exchange pour tout le personnel.
- La migration de tous les postes de travail vers une architecture unique avec la version la plus récente de la suite bureautique Microsoft Office.

VIII. Salles de conférences

L'Institut met à disposition ses salles de conférences pour quelques événements précis. En 2014 :

- Les 12 & 13 mars, à la Commission de gestion du Grand Conseil vaudois.
- Le 2 juin, pour un Workshop de l'Office fédéral de la Justice, accompagné de Mme Jametti-Greiner.
- Le 9 octobre, le Groupe Régional des Bibliothécaires Vaudois (GRBV) pour une soirée récréative sur les services de référence en ligne.
- Le 13 novembre, à l'Institut de psychologie de l'Université de Lausanne, accompagné par Mme Ariane Froidevaux.

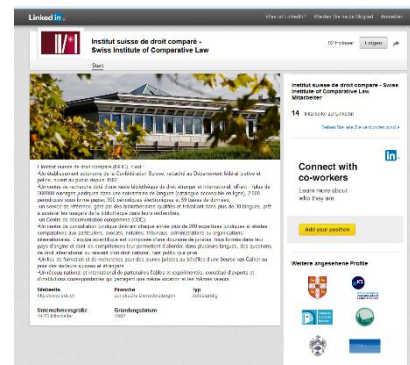
IX. Visibilité

1. Brochures et affiches

Pour l'année 2014, l'Institut a décidé de définir une ligne graphique pour ses annonces de conférence. Le mandat a donc été donné à l'atelier Vert de Rage, auquel ont été confiées la conception et la réalisation d'un concept graphique pour une brochure A5 (couverture + intérieur avec un système de titrages distincts en fonction des informations types pouvant figurer dans les communications) ainsi que pour une base d'affiche A3/A2 inspirée sur le graphisme de la couverture de la brochure.

2. Réseaux sociaux

Après son compte Facebook, l'ISDC affiche désormais une page officielle sur LinkedIn. Celle-ci permet notamment de maintenir les collaborateurs actuels et passés en contact ainsi que toutes les personnes qui ont un intérêt pour l'Institut.





AiSDC

Alumni et Amis



1. Activités

Le Comité s'est réuni les 6 mars, 12 juin, et le 9 octobre en séance commune avec l'Assemblée générale.

A l'appel du président de l'AiSDC, M. Pierre Widmer, un grand nombre de membres a apporté son soutien à un groupe de membres du Conseil de l'Institut s'adressant au Gouvernement suisse afin de lui faire prendre conscience des risques qu'il ferait courir à l'ISDC en maintenant sa décision d'intégrer l'Institut à l'administration centrale de la Confédération. Il s'agissait notamment de démontrer qu'une perte de l'autonomie institutionnelle de l'Institut affecterait aussi gravement son indépendance scientifique et le priverait ainsi de sa bonne réputation comme centre de recherche neutre et donc crédible en matière de droit étranger, international et supranational. Lors de sa séance du 22 octobre, le Conseil fédéral est revenu sur sa position antérieure et a décidé de renoncer à une intégration de l'ISDC à l'administration fédérale ; il a également décidé de maintenir l'Institut dans son statut d'établissement autonome, doté de la personnalité juridique. L'Institut devra néanmoins réexaminer ses structures organisationnelles en vue d'en améliorer l'efficacité.

2. Prix AiSDC

Cette année encore, il n'a pas été attribué en raison de travaux ne présentant pas assez d'aspects approfondis de droit comparé.

3. Bourse Petar Sarcevic

Deux candidats se sont vus octroyer cette bourse. Il s'agissait de :

Madame Nelly NYIA ENGON, originaire du Cameroun, doctorante à l'Université de Chambéry (France), en cotutelle avec l'Université de Yaoundé (Cameroun). Son sujet de thèse porte sur « *La conformité dans la vente en droit OHADA et en droit français* ». Elle a fréquenté l'Institut durant les mois de juin et juillet,

et de :

Monsieur Christian KALAMBAY KABEYA, de nationalité congolaise, assistant à l'Institut universitaire du Congo et chercheur attaché au Département de la Gouvernance Environnementale, Ressources Naturelles et Minières au sein de l'Institut de Recherche en Développement et Etudes Stratégiques (ICREDES) ; il a séjourné à l'Institut durant les mois d'août et septembre pour y effectuer des recherches pour sa publication en cours intitulée : « *De la prise en compte des aspects environnementaux dans la gestion du domaine minier : étude comparée du droit congolais avec les droits africains, français, suisse et québécois* ».

The logo for AiSDC features the letters 'AiSDC' in a stylized font. The 'i' is red, while the 'A', 'S', 'D', and 'C' are grey. The letters are bold and have a slight shadow effect.

4. Nouvelles des membres Ambassadeurs AiSDC

Mme Bea Verschraegen, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Vienne (Autriche), ambassadrice AiSDC en Autriche et membre du Comité national autrichien de l'Académie internationale de droit comparé, a rendu possible et apporté son soutien à la mise sur pied de la session spéciale du 19^e Congrès de la dite Académie, qui s'est tenue à Vienne le 23 juillet sur « *Le rôle de la langue comme partie dynamique d'une tradition juridique* ». Les rapports seront publiés en début d'année prochaine dans la collection de l'Institut. Ont notamment pris part à cet évènement notre ambassadeur au Japon, M. Ko Hosegawa, professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Hokkaido (Japon) ainsi que nos membres M. Patrick Glenn, professeur émérite de la Faculté de droit de McGill University (Canada).

Des contacts plus étroits ont été renoués avec un ancien boursier de l'Institut, M. Guojian Xu, avocat à Shanghai, ce qui l'a amené à devenir membre ambassadeur de l'AiSDC. Ce contact est venu renforcer les liens entretenus avec de nombreux chercheurs chinois venus à l'Institut dès sa création et grâce au professeur Harro von Senger. Ce dernier et M. Xu ont retrouvé environ 70 anciens boursiers et chercheurs ayant séjourné à l'Institut, ce qui a permis la création du *AiSDC Lemman China Club*.

5. Nouvelles des membres

Deux des plus anciens amis de l'Institut, devenus membres de l'AiSDC, sont décédés subitement :

- le 1^{er} octobre, M. Patrick Glenn, professeur à la Faculté de droit de l'Université de McGill, Montréal,
- le 31 décembre, M. Tito Ballarino, avocat et professeur à la Faculté de droit de l'Université de Padoue (une conférence à l'Institut lui avait été consacrée le jour de ses 80 ans – cf. pt 6.1).

En 2014, l'AiSDC a accueilli 10 nouveaux membres : 4 professeurs, 1 avocat, 3 doctorants, 1 étudiante et enfin, 1 membre institutionnel : la Faculté de droit de l'Université de Lausanne.

6. Comptes de l'AiSDC

Comme de coutume, l'AiSDC a contribué financièrement aux pauses-café ou à l'apéritif des manifestations suivantes qui se sont déroulées à l'Institut :

- les 5 & 6 juin, The Challenges of European Civil Procedural Law for Lugano and Third States (Universités de Berne et de Lucerne)
- le 13 juin, La dimension culturelle du droit international privé : journée en l'honneur de Tito Ballarino (Universités d'Urbino, de Genève et de Lausanne)
- les 12 & 13 septembre, Droit, environnement et philosophie (Université de Lausanne)
- le 25 septembre, soirée Droit et sport : soirée olympique (ISDC)
- le 10 octobre, The Implementation of the UN Principles on Business and Human Rights in Private International Law (Universités de Jaume I, Espagne et de Lausanne)

Le montant du solde au 31 décembre 2014 est de 18'193,66 CHF (il s'élevait à 14'617.50 CHF au 31 décembre 2013) et la rentrée totale est de 9'823,39 CHF (5'214,60 CHF en 2013).

